

PAGES  
MANQUANTES

## De l'Individualisme au Catholicisme social

---



'EST une figure bien attachante que celle de M. Johannès Joergensen, écrivain danois converti au catholicisme depuis 1896. Son livre *Vita vera* <sup>(1)</sup> nous retrace l'histoire de sa conversion dans une sorte d'apologie *pro vita sua*, comparable, sur plus d'un point, à celle de Newman. *Notre-Dame de Danemark* est le nom de l'original ; "mais —disent les traducteurs français—ce titre, de saveur très locale, ne laissait pas assez pressentir l'intérêt général du livre, et nous lui avons préféré, avec l'agrément de l'auteur, celui de *Vita vera* qui, selon nous, caractérise mieux l'ampleur et le dessin de sa pensée".

Ce récit se présente sous la forme d'un roman dont le héros est Hermann Ronge, mais on sent bien que l'intrigue y est secondaire et s'efface devant une véritable histoire d'âme. Un document où l'on saisit les résultats de l'idéologie antichrétienne dans la société danoise : voilà ce qu'est, avant tout, *Vita vera*. "Le mérite qu'a ce livre, dit la note des traducteurs, d'être une manière d'autobiographie et une enquête sociale emporte avec soi deux conséquences, dont l'une est qu'il y faut chercher une suite d'impressions vécues et non les précisions théoriques des notions théologiques, et l'autre que les descriptions d'un état d'esprit et de moeurs qui, par

---

(1) Cet article est écrit d'après le livre *Vita vera* de M. Johannès Joergensen, traduit par Sirgel-Launoy et de la Fabrège.—Introduction de M. Georges Goyau. — Beauchesne, Paris, 1913. Prix : 3 fr. 50.



sa misère même, constitue un hommage à la foi absente, ne sauraient être une lecture pour les enfants d'un patronage ou d'un ouvroir. ”

Voici maintenant les principales idées du livre brièvement exposées.

Vers 1870, presque tous les milieux intellectuels danois abandonnent la foi chrétienne, sous l'influence d'une sorte de prédicant laïque, Georges Brandès, pour tomber dans un darwinisme outré. Poussant les conclusions plus loin que le maître anglais dont ils se réclament, ils aboutissent bien vite à un radicalisme absolu.

Certains jeunes de cette génération veulent braver le christianisme en restaurant une sorte de paganisme austère; mais leur orgueil reçoit le châtement dont l'histoire nous offre tant d'exemples: non seulement il les mène à la chute, mais il leur fait chercher la justification de leur conduite dans une campagne entreprise contre la chasteté et contre l'idéal chrétien du sacrifice. Suivons l'expression de M. Joergensen, “ tout se résume pour eux en deux sacrements sinistres, l'un de vie: l'amour libre; l'autre de mort: le libre suicide, la mort en beauté ”.

Le *moi*, rien que le *moi*, tel est le programme. Ces aristocrates intellectuels n'ont cure du prochain; païens conscients, ils affichent un profond mépris pour la plèbe des tailleurs et des cordonniers. Radicalisme, mort et néant: tel est l'abîme que M. Joergensen nous décrit dans son premier chapitre et d'où il va commencer à sortir.

Chose curieuse! la doctrine de Darwin qui avait perverti la société danoise, devient pour notre héros le point de départ d'une réaction salutaire. “ Toute vie supérieure, professe l'école darwinienne, a pour condition la ruine des formes inférieures. ” M. Joergensen médite sur ce principe, il le trans-

pose dans le domaine psychologique et il observe que, d'après le christianisme, " la vie surnaturelle se compose et se nourrit du renoncement et de la ruine de notre égoïste nature " — " que le vieil Adam est la nourriture que l'homme nouveau détruit et consomme en nous ", et, pour un peu, il attribuerait à Darwin son retour graduel à la foi !

Dégoûté du radicalisme et revenu de ses illusions de *sur-homme*, Hermann Ronge entreprend un voyage dans l'Allemagne du sud, et il prolonge son séjour dans une petite ville voisine de Munich. Là, par une singularité qui se retrouve dans d'autres conversions, sa marche vers le christianisme est accélérée par la lecture du pessimiste Schopenhauer. Ce philosophe, malgré ses erreurs, affirme, du moins, l'existence du mystère, enseigne la nécessité du renoncement. Enfin, Ernest Hello — et c'est plus explicable — exerce sur lui une heureuse et profonde influence.

Cependant, ces lectures n'ont pas fait la pleine lumière dans l'âme du jeune danois. La conversion, commencée par la réflexion personnelle, avancée dans la retraite, n'est pas encore opérée. C'est d'un événement insignifiant, d'un voyage à Munich, entrepris " afin de procéder à quelques achats de livres et de papier ", que la divine Providence se sert pour donner à Hermann la dernière grâce et le jeter aux pieds du Christ.

Je ne puis résister au plaisir de citer la page où ces minutes décisives nous sont si admirablement décrites. " La basilique (de Saint-Boniface, la nuit de Noël) resplendissait de lumières à travers les nuages d'encens. Hermann aperçut trois prêtres en ornements chatoyants, qui se tenaient l'un derrière l'autre sur les degrés de l'autel. L'immense vaisseau était rempli de monde qui pria et le flot des fidèles pénétrait sans cesse. . . . . A la dérobée Hermann observa ceux qui l'entouraient. Ce lui fut un étonnement de remarquer



que leurs regards ne se détachaient pas une minute de l'autel ou de leur livre. Dans la foule à genoux ou debout autour de lui, il y avait des gens de toute condition : de simples châles se mêlaient à de riches toilettes et des pelisses à des vestons usés... A l'autel, rayonnant de la clarté des cierges comme un arbre de Noël, dans la fumée de l'encens, le prêtre entonnait le *Gloria in excelsis*... Aussitôt, au-dessus de la tête de Ronge, les grandes orgues se mirent à mugir, le pilier auquel il s'adossait trembla, et ce fut à travers la nef une envolée de voix claires. Il pouvait suivre le texte sur le paroissien qu'un monsieur devant lui tenait ouvert. Les notes pures et cristallines se succédaient lentement avec la beauté simple des mélodies grégoriennes. *Et in terra pax hominibus bonae voluntatis. — Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, glorificamus te. — Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam. — Domine Deus, Rex coelestis, Deus Pater omnipotens. Domine, Filii unigenite, Jesu Christi...* Jusqu'ici, cette musique exprimait un enthousiasme ravi, la joie de s'abaisser en présence de Dieu, l'allégresse de rendre grâce au Seigneur et Père pour sa gloire et sa magnificence... Au nom de Jésus, les sons prenaient une tonalité assourdie, suave, tendre et recueillie. C'était comme un léger murmure, une berceuse de Bethléem, une plainte au pied de la croix, mais si douce, si douce qu'on avait presque envie de pleurer. Avec un accent de ferveur, une sorte d'insistance, le chœur chantait : *Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris, Qui tollis peccata mundi, miserere nobis, qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis...* Un instant de répit et les voix, tels des oiseaux, s'élancèrent de nouveau vers la voûte, cependant que l'orgue grondait avec un bruit de tempête. Elles s'élevaient jusqu'au Très-Haut et confessaient la foi inébranlable en l'unité du Christ souffrant et crucifié avec le Dieu éternel,



qui trône au-dessus des chérubins et des séraphins et daigne abaisser ses regards sur ce pauvre univers. Elles vibraient de toute la force d'une foi qui s'exalte, elles proclamaient en face de la crèche de Bethléem et de la croix du Golgotha : *Quoniam tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu Christe, cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris, Amen...* Les voix s'arrêtèrent, l'orgue se tut. Mais ces chants, cette harmonie avaient assez duré, et assez claire avait été leur signification, car dans ce *Gloria in excelsis* l'admirable mystère de la foi s'était par une soudaine illumination manifesté à l'âme d'Hermann. Il avait compris que la volonté, pour réaliser le bien, n'a pas d'autre moyen que de s'attacher et de tenir ferme à la foi en Jésus de Nazareth, né dans une étable, mort sur une croix. Comme modèle, maître des esprits, inspirateur de vertu, législateur, Jésus, s'il n'était Dieu, ne pouvait rien. A quoi bon le *Sermon sur la Montagne*, s'il ne devait pas revenir avec gloire juger les vivants et les morts? Ne fallait-il pas que la perfection morale s'identifiât avec la puissance suprême et la justice souveraine qui s'exerce sur le monde? — Il était nécessaire qu'entre ce qui *est* et ce qui *doit être* il y eût unité substantielle. La foi à cette invisible unité, c'était la doctrine fondamentale du christianisme, le principal ressort de la vie chrétienne, le principe, la source de la moralité. L'absence de cette foi engendrait dans l'âme humaine d'abord le chagrin et le dégoût, puis la morne indifférence et, pour finir, tous les vices... Sous le rayonnement de cette pensée la réalité apparut à Hermann en pleine lumière, de même qu'une vaste contrée se découvre dans la fulguration rapide de l'éclair. En l'espace d'une minute, il saisit et reconnut l'enchaînement des choses, il comprit qu'il avait là le mot de l'énigme de la vie et de la mort. Il se sentit transporté de gratitude envers cette lumière qui l'inondait, ému de confusion et de douleur en face de

lui-même et de sa très profonde indignité. Combien de temps dura cet état? Il ne le sut trop. Toujours est-il qu'il se retrouva à genoux parmi les autres, tandis que se faisait entendre à l'autel le son argentin de la clochette et que le choeur, au milieu du recueillement de l'assistance, entonnait avec un accent de gravité solennelle : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth, pleni sunt coeli et terra gloria tua, Hosanna in excelsis* . . . . Le lendemain, jour de Noël, Hermann frappait à la porte du couvent de Saint-Boniface, à côté de la basilique, afin de se faire instruire, tel un païen moderne, du christianisme. ”

Son instruction achevée, Hermann fait sa profession de foi entre les mains de Dom Grégoire. Son évolution religieuse a été préparée de longue date et cependant, au moment même de poser la main sur l'Evangile pour jurer fidélité à Dieu, il éprouve une étrange tentation : il lui semble que Koch Jensen et ses autres amis de Copenhague sont là au fond de l'église, riant aux éclats “ de le trouver ainsi, cierge en main, proclamant sa foi aux indulgences, au culte des reliques, au pouvoir du pape, aux images des saints ”. Il se demande s'il n'est pas faussaire ou menteur, s'il a vraiment la foi qu'il professe. L'expérience du Père Grégoire dissipe cette tentation, et c'est avec une consolation indicible qu'Hermann reçoit la première absolution, c'est d'un coeur humble et reconnaissant qu'il savoure “ l'heure lumineuse où, pour la première fois, il s'approche de la Sainte Table ”, le dimanche du *Laetare*. “ Réjouis-toi, Jérusalem, rassemblez-vous, vous tous qui l'aimez, réjouissez-vous, vous qui avez été dans la tristesse, tressaillez d'allégresse, rassasiez-vous et soyez consolés dans ses délices! ”

L'angoisse éprouvée dans l'acte même de sa profession de foi n'est pas la seule croix réservée au converti. Revenu catholique dans sa patrie, Hermann n'y trouve qu'un accueil



maussade et parfois railleur. D'individualiste radical devenu apôtre du Christ, il veut faire pénétrer dans l'élite intellectuelle de Danemark les idées chrétiennes auxquelles elle est depuis longtemps fermée. Mais c'est là une oeuvre longue et difficile qui doit se développer malgré les préjugés et malgré la puissance adverse d'une Eglise d'Etat.

Il veut aussi venir en aide aux ouvriers égarés par les doctrines socialistes, à cette plèbe des tailleurs et des cordonniers que dédaignent si fort ses anciens amis. Et voilà pourquoi le roman vécu se termine sur l'exposé d'un rêve généreux.

Hermann, inspiré par les enseignements de Manning, de Ketteler et de Léon XIII, veut opposer à l'individualisme radical l'épanouissement social du christianisme. Unissant ses efforts à ceux d'un pasteur luthérien converti, dont il a épousé la soeur, il veut fonder une cité ouvrière. Le noyau de cette cité sera un monastère bénédictin, tous ses membres s'inspireront de l'esprit de saint François d'Assise, cet ardent promoteur du bien du peuple, ce fécond initiateur d'oeuvres sociales. Voici comment Hermann inaugure sa fondation. "Je consacre au Sauveur crucifié, au roi immortel des siècles, ce qui doit être le cadre où s'écouleront tant d'existences humaines, où, dans une large mesure, s'élaborera l'avenir. C'est ce que symbolise ce calvaire que je découvre à vos yeux : il atteste et proclame que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, est toujours vivant, qu'il règne en Seigneur et Maître sur nous et sur l'humanité entière à travers les siècles"... Hermann Ronge se tut; d'un geste il fit tomber le voile qui cachait la croix massive et, dans l'éclat du soleil de mai, à la face du ciel bleu, rayonnèrent les lettres d'or de l'inscription : *Jesus Christus, Deus Homo, vivit, regnat, imperat!*"...

Puisse l'apostolat des prêtres et des fervents catholiques de Danemark affermir le droit de cité que des hommes comme



M. Johannès Joergensen ont conquis à la pensée catholique. Ce sera pour la patrie danoise le retour à la vraie vie : *Vita vera* (2).

Henri GARROUTEIGT, p. s. s.

---

(2) Il existe à l'abbaye bénédictine de Saint-Maurice-de-Clervaux, au Grand-Duché de Luxembourg, une association de prières pour le retour des pays scandinaves à la vraie foi. Elle poursuit un but analogue à celui de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion, fondée à Saint-Sulpice de Paris par Léon XIII, pour hâter la conversion de l'Angleterre.

## Réflexions sociales

---

A la Société des Gens de Lettres  
de Montréal.

**C**ERTES, la philosophie a son charme et son utilité. Dieu, l'homme et le monde en sont l'objet, et, base fondamentale de toutes les sciences, la philosophie procure à l'homme non seulement la connaissance de Dieu et de soi-même, mais encore les moyens nécessaires à la réalisation de ses aspirations et de ses destinées. Considérée dans son objet et dans sa fin ultime, la philosophie est, en réalité, une science aussi utile qu'agréable. C'est le flambeau qui, soutenu par la révélation, éclaire le monde des intelligences, dans la recherche du vrai, du beau et du bien. En effet, la foi et la raison, loin d'être opposées, loin de se contredire et de se combattre, sont intimement liées dans la solution des problèmes que la seconde sans la première ne saurait résoudre; toutes les deux émanent de Dieu et servent à l'édification de la saine et vraie philosophie, qui, par son action sur l'intelligence, qu'elle éclaire et fortifie, agit sur la volonté et contribue à la perfection morale de l'homme. Aussi, est-ce à la lumière de la philosophie, surnommée à bon droit la reine de toutes les sciences humaines, que l'homme doit rechercher les principes fondamentaux de l'ordre social.

L'ordre social, constitué par l'Eglise, l'Etat et la Famille, suppose évidemment, ainsi que le démontre la raison et que le proclame la foi, comme base fondamentale, plusieurs membres réunis en société. Essentiellement sociable de par sa nature, bien qu'il ne soit pas nécessairement en société, l'homme, dans le plan providentiel, est naturellement destiné à



vivre en société. De fait, n'y a-t-il pas dans l'homme une double destinée, et par cela même, une double tendance ? L'homme n'aspire-t-il pas au bonheur éternel comme au terme final de son activité, et au bonheur d'ici-bas comme à un terme de transition ? Et, s'il en est ainsi, ne serait-il pas absurde de prétendre qu'il puisse atteindre ce double terme, hors l'état social ? Tout ne prouve-t-il pas, d'ailleurs, que l'état social, loin d'être pour l'homme, un état contre nature, est au contraire l'état naturel ? Le sentiment religieux, dont l'homme est en quelque sorte pétri, et qui l'élève si haut au-dessus de tous les autres êtres qui l'entourent, ne consacre-t-il pas sa destination sociale, en lui montrant en Dieu un père, et dans tous les hommes des frères ? La noble prérogative dont il jouit — de pouvoir, par la parole, échanger avec ses semblables ses idées et ses sentiments — aurait-elle sans cela sa raison d'être ? Les tendances les plus irrésistibles de son âme ne lui inspirent-elles pas, à la vérité, de l'horreur pour l'isolement, et ne l'entraînent-elles pas, au contraire, vers ses semblables ? Les nombreux besoins qu'il éprouve, depuis l'instant où ses yeux s'ouvrent pour la première fois à la lumière du jour jusqu'au moment suprême où ils s'y ferment à jamais, ne démontrent-ils pas péremptoirement que l'état social est l'état naturel de l'homme ?

La nature d'un être nous révèle, en effet, l'existence et le caractère de la loi qui le régit dans le plan divin. Or, de la nature humaine, en vertu de l'ordre préconçu et voulu de toute éternité par Dieu, émane évidemment une double loi à laquelle l'homme est essentiellement soumis, conséquence logique d'une double destinée et d'une double tendance inhérentes à sa nature, témoignage irrécusable de la sociabilité naturelle de l'homme, base fondamentale de l'ordre social, voire même de l'origine de la société.

A vrai dire, tendre vers Dieu, source du vrai bonheur,



est la loi première de l'homme ; tendre vers l'état social, moyen de perfectibilité, en est la seconde. Aussi, la société, réunion des êtres doués d'intelligence et de volonté libre, placés sous l'égide d'une même loi et d'un même chef, orientés vers une même fin, n'est-elle à son origine que l'application particulière d'une idée universelle : la loi de sociabilité qui régit l'être social. C'est dire que la société résulte d'un double élément : l'un, abstrait, universel et nécessaire ; l'autre, concret, particulier et contingent.

N'est-ce pas là, en vérité, l'origine de toute société ? Faire, d'ailleurs, d'une convention humaine, basée sur l'égalité naturelle, ou encore, de la nature exclusivement, en s'appuyant sur la naissance de l'homme au sein d'une société formée, l'origine de la société, ne serait-ce pas, en réalité, renverser la base même de l'ordre social, pour adhérer, d'une part, à une doctrine purement hypothétique, ou, d'autre part, à une opinion manifestement opposée à l'ordre établi par le divin Maître ?

Telle est, à mon sens, au point de vue de la philosophie sociale, l'origine de la société. Telle est la double loi qui préside aux destinées de cette immense agglomération que l'on appelle le genre humain, et dont tous les hommes, également soumis aux lois générales de l'humanité, deviennent, dès leur naissance, membres *ipso facto*.

La société, ainsi formée par l'humanité, renferme dès lors dans son sein les éléments essentiels à l'ordre social : la Famille, l'Etat et l'Eglise. Différents dans leur origine, distincts dans leurs caractères, indépendants dans leur sphère propre, essentiellement unis dans leur objet ultime, ces éléments ont chacun pour objet, dans la mesure assignée par le suprême Ordonnateur de toutes choses, de conduire l'homme au bonheur, et, par cela même, ils ont entre eux, des relations auxquelles ils ne peuvent se soustraire sans briser l'ordre

établi par Dieu. Unis dans une coordination, dont le principe est la subordination de l'élément inférieur au supérieur, ils forment, dans leur essence, une union indissoluble, sans laquelle l'ordre social est inconcevable et ne peut exister.

En effet, sans la Famille, le genre humain devient un vain mot; sans l'Etat, la vie, la propriété et la liberté, privées de la protection indispensable au maintien de l'ordre, deviennent le jouet du méchant; sans l'Eglise, tous les mauvais instincts, que la loi civile est impuissante à réprimer et que le sentiment religieux peut seul contraindre, ont libre cours et entravent l'humanité dans ses destinées. Aussi bien, Dieu, dans sa sagesse infinie, institua-t-il, dans un état de dépendance qui n'est point la fusion, mais dans un état d'indépendance qui n'est point non plus la séparation, la Famille, l'Etat et l'Eglise.

L'homme, élevé primitivement à l'état surnaturel, c'est-à-dire destiné à jouir intuitivement de la vue de Dieu et à le posséder un jour éternellement, a, par cela même, à sa disposition, en dépit de sa déchéance originelle, les moyens d'atteindre sa fin dernière. Fait avant tout pour vivre ici-bas de la vie de la grâce et là-haut de la vie de la gloire, il trouve dans cette union de coordination la direction qui convient non seulement à sa nature mais encore à la fin pour laquelle il a été créé et mis au monde.

De fait, née de la parole de Dieu, fondée dès le commencement du monde sur la promesse d'un Rédempteur, instituée définitivement par le Christ Jésus il y a près de deux mille ans, représentée depuis par Pierre et ses successeurs, l'Eglise n'a-t-elle pas pour mission immédiate d'enseigner les nations et de les conduire à Dieu, en leur prêchant la foi, l'espérance et la charité ?

De fait, né des relations ordinaires des individus entre eux ayant pour objet les besoins publics qui exigent le



concours de tous, l'Etat n'a-t-il pas pour mission immédiate d'assurer le bonheur temporel de ses membres, de protéger leur vie, leur propriété et leur liberté, et de les aider, à l'ombre titulaire de l'Eglise dont il est tout à la fois le protecteur et le subordonné, à acquérir la céleste félicité à laquelle ils aspirent ?

De fait, née des relations journalières des individus qui la constituent, la Famille n'a-t-elle pas une mission analogue à celle de l'Etat? Le bonheur ici-bas n'en est-il pas l'objet immédiat, et le bonheur là-haut, l'objet médiat ?

De la concorde de ces trois sociétés, dont l'objet est d'établir l'homme dans le bonheur en cette vie et en l'autre, résultent, à la vérité, l'harmonie mondiale et, conséquemment, la perfection sociale.

La perfection sociale réside, en effet, dans l'unité de l'être, l'efficacité de l'action et la rectitude de la tendance. Or, le catholicisme, seule religion dont les dogmes s'imposent, dont la morale soit irréprochable et le culte un moyen réel de sanctification, peut seul constituer l'unité sociale, en rendre l'action efficace, et en subordonner la tendance à la fin dernière de la société et des individus. Car le lien religieux, le plus puissant de tous les liens sociaux, n'a de force réelle que dans le catholicisme. En effet, la foi chrétienne, vrai rayon de lumière divine, produit dans l'esprit qu'elle illumine une propension plus forte qu'aucune autre à sa propagation dans l'esprit d'autrui. . . . Elle lie intimement les intelligences entre elles par leur adhésion commune à une même vérité connue également par toutes. Résolvant le problème fondamental de l'unité sociale dans la conciliation de l'obéissance avec la liberté, elle les engage à obéir au pouvoir établi de même qu'elle contraint celui-ci à respecter leur liberté.

Outre la forte propension de propagande qu'inspire la foi chrétienne, l'attrait de la connaissance du bien de la reli-



gion—le plus grand des biens que l'on puisse désirer pour son semblable—n'ajoute-t-il pas au lien religieux le principe d'union le plus puissant qui se puisse concevoir entre les hommes et n'en accroît-il pas d'autant l'efficacité ? Cette efficacité n'est-elle pas encore accrue par les intérêts matériels eux-mêmes, dont la religion est la sauvegarde la plus ferme et la plus solide ?

Certes, nul ne se croit en sûreté à côté de son semblable, si la religion ne garantit pas elle-même cette sécurité ; aussi, tous désirent-ils trouver dans autrui la conscience et l'honnêteté fortifiées par des croyances intérieures. N'avons-nous pas, en vérité, maintes raisons de tenir en suspicion l'impie ? de redouter notamment, dans les ténèbres de la nuit, cet homme pour qui la loi de l'honneur ne subsiste qu'à peine sous les rayons du soleil ?

Bref, l'ordre naturel n'existant qu'en vue de l'ordre surnaturel, de même qu'il ne saurait y avoir d'action sociale vraiment efficace parfaitement conforme à la fin dernière de la société sans une autorité suprême interprète fidèle et infaillible des décrets du Tout-Puissant, ainsi il ne saurait y avoir d'union sociale parfaite sans l'union religieuse. En effet, le lien religieux, secondaire relativement à l'union des esprits dans l'ordre politique, est absolument essentiel à l'union sociale parfaite dans l'ordre civil. Mais, ne l'oublions point, si l'union politique est effectuée principalement par l'union des intelligences dans l'ordre extérieur, l'union religieuse, essentielle à l'union sociale parfaite, ne peut être effectuée que par une autorité infaillible, et par conséquent est impossible en dehors du catholicisme.

Le catholicisme n'est-il pas d'ailleurs l'oeuvre du Christ, descendu expressément du ciel pour sauver le monde par l'effusion de son sang et le régénérer par ses enseignements ? Travaillons donc sans cesse à la diffusion des principes chré-

tiens, hélas ! par trop délaissés de nos jours, et, par cela même, nous contribuerons à la perfection morale de l'être social. Seule, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la croix du Christ, honneur du pauvre et gloire du riche, donnera aux sociétés modernes la fidélité à laquelle elles aspirent ici-bas, avant de les amener à jouir là-haut, à jamais, de cette autre félicité qu'elles pressentent et qui leur a été destinée de toute éternité.

**Magdelger MERCIER.**

Montréal, mai 1913.

---



## Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

---

27 avril — 17 juin 1831

(SUITE)

---

1er (juin 1831). — Le premier de juin, nous partimes de grand matin du *Portage de la Prairie*. Ici, Sa Grandeur étoit chez elle, je veux dire sur les terres de sa juridiction apostolique.

Nous traversames le petit lac des *Prairies*, pour faire aussitot le *portage du milieu*, long de 15 arpens; à la suite du quel se trouve le petit lac de la *Savane*. Sur le point de mettre à terre, le dernier des canots donna sur une roche et se fit une telle ouverture qu'il emplit d'eau à l'instant. L'on fut assez prompt à en sortir les effets qui pouvoient le plus souffrir de l'eau, et il n'y eut que quelques livres endommagés, et quelques effets qu'il importoit peu de mouiller.

Le *Portage de la Savane* est un terrain *tremblant*, long d'une demi lieue que l'on traverse sur des pièces de bois à côté des quelles est une faible tourbe qui couvre un étang de vase dans laquelle on pourroit bien enfoncer jusqu'aux *oreilles*. Ce fut dans ce portage, que trois suppos de Bacchus firent à l'un de nos *macarons* (petit baril de vin de Port) une *traîtresse saignée*.

Vers le milieu du portage, on voit encore les tristes débris d'un canot du maître qui fut brisé en tombant, et qui en-

traina dans sa ruine l'un des voyageurs qui le portoit; tout près de la est la croix élevée à sa mémoire, ainsi que celle de Provensal qui mourut de faim à la même place.

Nous ne fimes qu'une lieue et demi de marche vers le sud-ouest, à cause du canot crevé qu'il fallut attendre et réparer. Il pleuvoit de tems en tems, ce qui nous fit voir jusqu'à quel point peut être désagréable ce portage. Il est au bas du portage un petit coteau, sur le bord de la petite rivière de la *Savanne*, où nous dressames nos tentes pour la nuit.

2. — C'étoit de bien sombres endroits, pour y célébrer la Fête-Dieu! l'on embarqua sur la petite rivière de la *Savanne*, très tortueuse et roulant sur un lit fangeux une eau brune et moins que bonne. Le courant nous étoit favorable, cependant nous eumes à surmonter beaucoup d'obstacles de la part des arbres qui étoient tombés en travers sur la rivière en plusieurs endroits, et contre les quels s'amonceloit tout ce que le courant amenoit d'en haut. Ce n'étoit pas sans efforts ni sans danger de crever le canot, qu'on franchissoit ces passages. Enfin à 6 lieues du campement, Sa Grandeur dit la messe, après la quelle nous fimes encore 6 lieues de rivière, toujours à l'ouest. Là, tournant sur la gauche, nous fimes 5 lieues sur les *mille-Lacs*, vers le sud-est; puis retournant sur la droite, nous en fimes 7 au sud-ouest sur les mêmes lacs pour arriver au *Portage du Baril*, au bas du quel nous campames. Ce portage est long de 6 arpens; c'étoit le complément de 24 lieues de marche dans cette journée. Nous éprouvames dans l'après-midi de très gros orages, et je remarquai qu'il tomboit avec la pluie une extraordinaire quantité de matières sulphureuses.

3. — Le chemin du *Portage du Baril* tourne à l'ouest, et ce fut aussi la direction que l'on suivit, toute la journée du



trois de juin, par un tems pluvieux. A trois lieues, nous fimes le petit portage de la *Pente*, à 5 lieues du quel nous fimes le petit portage des *François*, dans la rivière du même nom, où l'on campa pour y attendre le même canot qui s'étoit crevé en arrivant au portage de la *Savane*, et qui venoit de se crever encore au haut de la petite rivière des *François*. C'étoit dans un rapide, à la tête du quel nous étions tous débarqués, à l'exception des Bouts de canot. Ce fut là que je fis une démarche qui me couta des sueurs.

On venoit de me dire que le petit portage n'étoit pas loin, et que je pouvois m'y rendre à pied, plutôt que de rembarquer au pied du rapide, si je l'aimois mieux. Là dessus, sans plus longue information, je cherche un sentier en remontant sur la côte qui est très élevée en cet endroit. J'en trouvai un en effet, bien battu. J'avois à mon bras, le sac qui contenoit les choses dont je me servois habituellement, et même quelques choses de plus, qui lui donnoient une pesanteur de 30 à 40 livres. La pluie tomboit en abondance, et les feuilles qui commençant à s'élargir étoient chargées d'eau, multiplioient bien *par trois* l'incommodité de la pluie. Je marchais à grand pas et tête baissée pour éviter les branches; ce à quoi je ne réussissois pas toujours. Je rencontrois des montagnes que je montois et descendois; je traversois de petits vallons où le sentier que je suivois étoit rempli d'eau; je redoublois le pas, impatient de voir le bout de ce *pauvre pays*, ayant en plusieurs endroits de l'eau jusqu'à mi-jambe. Enfin j'arrive sur un joli coteau d'où je vois une vaste étendue d'eau, le *Lac du Poisson doré*. J'avance encore un peu, mais à ma grande surprise, je ne vois ni canot ni voyageur! Je regarde à ma montre, je marche depuis trois quarts d'heure à toute force. Où suis-je! je suis fatigué autant qu'on le peut être. Coucherai-je ici? ils seront inquiets de moi; d'ailleurs la pluie a traversé tous mes habits d'outre en outre; mon tondre est

tout humide, je ne puis faire du feu ; il pleut, et je n'ai point d'abri. De plus un repas ce soir, feroit plaisir à mon estomac. Que faire ! reposons-nous, un peu. J'écoute : partout profond silence ; je n'entends que le bruit de la pluie sur les feuilles. Je me lève tout-à-coup, saisis ma clarinette, et prenant à l'octave je fais frémir les rocs autour de moi. J'écoute encore : point de reponse. Ils sont peut-être sur le point d'arriver. Vois-je remonter le long du lac pour prendre la rivière à son embouchure et la remonter ? mais il y a des bourbiers terribles et j'aurai presque toujours de la vase jusqu'à la ceinture ! enfin il faut me décider ; il est 7 heures du soir et le jour s'affoiblit. Je prends une écorce de bouleau, et j'écris : "*Je suis retourné par le chemin du Portage au lieu d'où j'étois parti ; je descendrai le long de la rivière, ne me cherchez pas ailleurs.*" Je plante un bois en terre ; je le fends par le bout, et j'y fixe cette écorce. Je reprends mon sac et repars en courant. J'entre dans le bois, et me remettant à l'eau, je traverse les vallées, remonte les montagnes ; il fesoit noir. Mou pas n'étois plus assuré, et plusieurs fois j'alloi voir la terre de plus près que je n'aurois voulu. Vers la moitié du chemin, épuisé, je m'arrête. J'étois aussi mouillé de sueurs que de pluie. J'écoute ; parfait silence partout. Je crie à ma force ; point de réponse. Je marche à petits pas. Quelques tems après, je m'arrête, je crie encore, et j'écoute : j'entends au loin la voix qui me répond. A l'instant, je sens se renouveler toute ma première vigueur. Je repars à la course, et j'arrive à 8 heures à la place où s'étoit crevé le canot. Il étoit sur le point de repartir pour rejoindre les autres qui étoient campés à quelques arpens de là, au pied du petit portage des *François* où je me rendis sur ce canot. Sa Grandeur étoit inquiète ; plusieurs voyageurs étoient allés à ma recherche ; ils arrivèrent bientôt après moi. Je soupai de bonne grace, et dormis mieux encore.



4. — Nous partimes un peu tard, le jour suivant. Nous n'avions fait la veille, que 8 lieues à l'ouest, nous devions en faire 14 ce jour là au sud-ouest. Il pleuvoit encore quand nous embarquames. Nous fimes 3 lieues dans la tortueuse et petite rivière des *François*, puis tout de suite nous primes la traversée du lac des *poissons dorés*, qui est long de 10 lieues. Vers 11 heures du matin, le soleil parut, et l'on débarqua sur une île dans le lac, pour faire sécher les bagages. Après 4 heures de repos, on rembarqua pour aller faire le portage des *Morts* qui n'est long que de 10 arpens. Il est ainsi appelé parce que les voyageurs montant, le printemps, y trouvèrent trois hommes apparamment morts de faim. A une demi lieue plus bas, est le portage des *Deux Rivières* qui est à peu près de même longueur. C'est la seule place où je vis du beau bois de construction, depuis le portage du *Grand Calumet*. Nous trouvames au bas de ce portage, un beau campement et nous en profitames. Nous avons encore essuyé quelques orages depuis que nous avons fait sécher les bagages; mais il fesoit beau le soir.

5. — A notre reveil, il fesoit beau; nous partimes de grand matin. C'étoit le dimanche, et en même tems la fête du patron de l'Eglise de la Rivière Rouge, saint Boniface. Après 15 lieues de marche, nous fimes le *petit portage de la pente*, et 15 arpens plus loin, celui des *épingles* où la messe fut dite. Après la messe, nous allames à 6 lieues plus bas faire la *culbute du petit rocher*, puis à 3 lieues plus loin, le portage de l'Île. Enfin à 9 lieues dans le lac *Lacroix*, nous campames; ayant fait ce jour là, une marche de 33 lieues et 15 arpens au sud-ouest, dans l'espace de 15½ heures de marche active.

Le lac *Lacroix* est ainsi appelé, parce qu'on y vit pendant longtems une croix qui y avoit été arborée par un missionnaire jésuite que son zèle avoit lancé jusque là.

6. — Le matinal guide donna le signal à son ordinaire vers 4 heures du matin. Nous avions encore trois lieues de lac à traverser, après les quelles est le 1er portage *Lacroix*, à deux lieues plus bas, le 2e, à 15 arpens de celui-ci, le troisième du même nom. Ce sont de petits portages. Nous descendimes 3 lieues pour entrer dans le lac *La Mécane* qui est long de 8 lieues. Nous fimes ensuite les deux petits portages neufs qui ne sont qu'à 8 ou 10 arpens l'un de l'autre. En arrivant au bas du premier, quelqu'un avoit crevé son canot en le descendant de son épaule sur une souche qu'il n'appercevoit pas, ce qui nous retint en bas du second. Pendant que nous l'attendions, nous reçumes un gros orage qui nous fit dresser la tente. Il n'étoit pas encore tard, mais toutes les tantes se trouvant dressées on se décida à y passer la nuit. Nous avions fait 16½ lieues au nord-ouest.

7. — L'eau de la petite rivière *La Mécane* étoit plus basse qu'on ne l'avoit jamais vue. Il falloit suivre par terre, tandis que les voyageurs trainoient le canot au milieu de la rivière. Enfin l'on embarqua; mais à quelque distance plus bas, les deux canots de derrière dont le nôtre étoit un, allèrent donner sur un rocher qui étoit à fleur d'eau au milieu de la rivière, et se crevèrent tous deux en même tems. On se hâta de les réparer, et l'on entra, à une lieue du campement, dans le lac *Lapluie*. Nous rejoignimes bientôt les autres qui étoient tous arrêtés pour gommer un des leurs qui venoit de se crever en dédoublant une pointe. Le vent forçoit tellement qu'au bout de 8 lieues nous fumes forcés de relacher. Nous avions toujours cotoyé le rivage au sud du lac, marchant à l'ouest, et nous en étions vis à vis le détroit du lac où il falloit traverser. Il fesoit beau; le soleil chauffoit avec force, et l'on mit de nouveau sécher les bagages.



8. — De grand matin, nous fîmes la traversée du détroit, la quelle est d'une lieue, puis ensuite encore 8 lieues de lac, après les quelles nous entrâmes dans la *jolie* rivière du lac *Lapluie*. A une lieue plus bas, est le *Fort* du lac *Lapluie*, sur la rive droite, vis-à-vis un petit fort de l'opposition américaine. Le fort du lac *Lapluie* est sur une très belle place; c'est dommage qu'il soit si pauvre, et que pour vivre là, il faille savoir manger de la folle avoine.

Tout vis-à-vis, entre les deux forts, la rivière forme une belle chute où les voyageurs font portage.

Nous étions arrivés là à 10 $\frac{1}{2}$  heures, et nous en repartîmes à 2 heures après midi.

A trois lieues plus bas est la petite *Fourche* où se trouve un habitant agriculteur canadien nommé Vincent Roy, sur le côté des américains, le quel ne paroît pas manquer du nécessaire. Nous vîmes près de sa chaumière, des chevaux et des troupeaux de boeufs. A deux lieux plus bas est la grande *Fourche* qui se trouve comme l'autre, du côté des américains. Nous campâmes vis-à-vis, sur la rive droite. Il fesoit beau; nous avons fait ce jour la 15 lieues au sud-ouest.

La rivière *Lapluie* est une très belle rivière, large d'environ deux arpens; ses bords suffisamment élevés sont couverts d'arbres touffus. On y voit du *chêne blanc*, de la *plaine*, du *frêne*, quelques *bouleaux*, etc. C'est assez dire que ce sol cultivé, seroit fertile, si le climat le seconde.

9. — A 10 lieues du campement est le rapide du *Marabou* que nous sautâmes. Sur la rive droite, vis-à-vis ce rapide, est un magnifique coteau amphithéâtral couvert d'un beau gazon qu'ombragent de gros chênes. Nous fîmes de là 20 lieues avant de sortir de la rivière, puis 3 lieues dans le lac des *Bois*, où nous campâmes sur l'*Ile au Sable*. Cette journée fut belle, aussi nous en profitâmes, et parcourûmes l'espace de 33 lieues au nord-ouest, en 15 $\frac{1}{2}$  heures de marche active.

Il nous manquoit trois hommes depuis la grande *Fourche*. Ces trois voyageurs badinoient depuis longtems sur le projet de désertter. L'un des trois, grand *faiseur d'histoires*, ne paroissoit parler ainsi que pour inquiéter le guide, lui demandant à lui même comment il disposeroit les canots quand il seroit déserté avec plusieurs de ses amis, etc. Enfin la veille, il avoit été jusqu'à faire ses adieux, donnant la main à tout le monde. Il fesoit tant, qu'on prenoit tout pour badinage; mais en effet, le lendemain, il avoit levé le pied avec deux de ses amis. Il étoit inutile de les chercher, le parti de l'opposition étoit trop près; il n'y avoit que 5 lieues à faire pour se rendre au *Fort Américain*.

10.—Quoiqu'il ventât fort, le lendemain nous osames cependant entreprendre la traversée. Mais nous en eumes quelque regret, car à peine étions nous vers le milieu, que le canot prenoit eau; et comme le vent forçoit de plus en plus, nous avions tout droit de craindre. Il n'arriva néanmoins aucun accident. Nous voguames ensuite entre des îles où nous étions à l'abri du vent, mais non à l'abri de la pluie qui tomboit avec force. Après 12 lieues de marche, ayant passé à mi-chemin, près du *Rocher Rouge*, nous dédoublames la *Pointe au Gravoir*. Nous n'avions plus que 2½ lieues à faire pour arriver au *petit portage du lac des Bois* à une demi lieue du quel nous campames. Nous avions parcouru, malgré le mauvais tems, l'espace de 14½ lieues au nord. Ce qui reste de ce lac le rend aussi remarquable par la méchanceté de son eau que le lac *Supérieur* l'est par la pureté de la sienne.

Ce fut dans ce lac que fut tué par les Sauvages le Père Jésuite qui avoit élevé une croix dans une île du *Lac Lacroix*. Il descendoit, rapporte la tradition, avec des voyageurs qui fesoient marche pour la *Baye d'Hudson*. Mais ayant rencontré les Sioux qui étoient en parti de guerre, ils débarquèrent



sur un rocher, où le Père s'étant mis à genoux fut percé de flèches. Les Sauvages rapportent que le rocher trembla, et que l'on vit pendant un grand nombre d'années le sang qu'il avoit versé, se conserver très vermeil, ce qui leur fit dire que très certainement c'étoit un *manitou*. Ils ont encore dit-on beaucoup de vénération pour ce lieu. Il peut bien se faire qu'il y ait en tout cela quelqu'exagération ; mais ce qui est certain, c'est que le Tout-Puissant pouvoit bien faire là ce qu'il avoit déjà fait ailleurs, pour préparer ces nations à recevoir dans la suite les loix de l'Évangile, et leur inspirer le respect qu'ils ont en effet pour toutes les personnes de notre caractère.

11. — A peine étoit-il jour, que le guide voyant revenir le beau tems, donne le signal du réveil. Le mauvais tems de la veille nous avoit bien fatigué ; j'obéis à contrecœur au *lève, lève, lève* que je savois si bien par cœur. Enfin il fallut embarquer. A 3 lieues du campement, on dédoubla la *pointe au Chêne* ; puis ensuite on fit 7 lieues avant d'arriver au petit *portage du Rat*. Nous y arrivâmes par de continuels détours. Il y a delà à la grand *Equerre*, 3 lieues. C'est aussi là le commencement des *Dalles* qui sont longues de deux lieues. Nous allâmes camper au *grand Galais*, à 4 lieues en bas des *Dalles*, ce qui nous fesoit 19 lieues de marche ce jour là, au nord-ouest.

Ce fut au haut des *Dalles* qu'arriva le fait tragique où succomba l'infortuné Canavey, alors gouverneur de Moose<sup>(1)</sup>. Ce qu'on m'en a dit se contredit trop pour avancer beaucoup de circonstances qui me paroissent être l'ouvrage de *langués historiques*. Ce sur quoi l'on paroît s'accorder, c'est que Canavey homme grand et robuste étoit d'une bravour et d'un courage encore plus remarquables ; qu'ayant fait quelques démarches hostiles contre l'opposition du Nord-Ouest qui existoit

alors, il fut fait prisonnier ; puis, pieds et mains liés, mis dans un canot pour être conduit au *Fort William* ; que le long du chemin, mordant les chaînes qui le tenoient captif, il chargeoit d'invectives ceux qui le conduisoient ; qu'enfin ceux-ci las d'entendre répéter tant d'insultes, le débarquèrent sur un rocher, et là, eurent la bassesse et la lâcheté de décharger leurs fusils sur un infortuné qui non seulement étoit sans armes, mais qui n'avoit pas même l'usage de ses bras désarmés, pour se défendre. On voit le lieu où il fut enterré, sur la rive droite, à la tête des *Dalles*.

Au bas des *Dalles*, nous rencontrames une peuplade de Sauvages qui étoient campés sur une pointe, et tous en réjouissance ; le Chef qui ce jour là avoit fait sa grande toilette, vint saluer Sa Grandeur ; il nous fit entendre qu'il l'avoit déjà vue à la *Rivière Rouge* et paroissoit se réjouir de la revoir encore. Ces sauvages sont tous infidèles. Nous en avons ainsi rencontré de tems en tems le long de notre marche depuis le *Sault St-Louis*. Il est aisé à un voyageur de concevoir que cette partie de l'espèce humaine souffre beaucoup de la faim. Lorsque nous passames au *Fort William* on nous dit que 5 mois avant, trois enfants d'une même famille avoient été mangés par leurs frères aînés. Je le tiens d'une personne digne de foi, qui l'ayant appris, leur envoya porter secours. J'ai remarqué, le long du chemin, que des écorces avoient été levés sur le tronc des petits cyprès ; j'ai cru d'abord, que les Sauvages manquant de poisson ou de chasse, se nourrissoient de la sève qui se trouve dans ces écorces ; j'ai pensé ensuite qu'ils fesoient plutôt ces incisions sur ces arbres pour y amasser de la gomme dont ils ont besoin pour l'entretien de leurs canots. Mais ayant remarqué que beaucoup de trembles

---

(<sup>1</sup>) C'est un poste important, à l'embouchure de la rivière de ce nom, sur la Baye James.



avoient subi la même opération, et connoissant que ces arbres font beaucoup de sève, je suis revenu à ma première pensée, à la quelle je me suis arrêté.

Il ne faut pas s'étonner que dans toutes ces forets il n'y ait plus de chasse qu'à une distance très éloignée. Tous les ans les voyageurs peu soigneux, mettent le feu partout où ils passent, et sont la cause de terribles incendies qui effrayent les bêtes fauves et ruinent toutes les prairies où elles ont coutume de venir paître, sans compter que le feu fait probablement périr beaucoup de petits soit de ces animaux, soit des oiseaux, qui y ont leurs nids. C'est dommage qu'on n'ait pas de moyens de mettre fin à des ravages si destructifs.

(La fin au prochain numéro.)

**G.-A. BELCOURT.**

## A travers la Nature

---

### UNE CHASSE CRUELLE

---

**N**A chasse aux phoques, comme plusieurs autres sans doute, est cruelle. L'on sait qu'avec la peau de cet animal se confectionnent des vêtements qui sont fort appréciés de nos élégantes, comme aussi mille accessoires de maroquineries que l'industrie sait présenter habilement sur les marchés des civilisés. Sait-on aussi bien ce qu'il en coûte de cruauté et de cruautés (au singulier et au pluriel) pour prendre et tuer sagement ce paisible amphibie?

Ecoutez bien ce que raconte M. Gordon Stuller, qui fut témoin oculaire des tortures qu'on inflige à ces malheureux phoques, vous me direz ensuite comment il faut les juger. Voici donc, quelque part dans la région polaire, une place (ne faudrait-il pas dire une glace plutôt?) couverte de jeunes phoques. D'apparence, on ne saurait être plus gentil que ces doux animaux. Un agneau n'a pas l'air plus innocent! Ils sont là, si bien enveloppés dans l'épaisse fourrure que leur a donnée la prévoyante nature, que rien ne se distingue de leurs traits, sauf le nez tout noir et les gentils petits yeux, également noirs, qu'ils ont tendrement ouverts sur le monde. Ils n'essayent jamais de s'enfuir et se tiennent bien tranquilles.

Soudain un coup de la pointe aiguë de la massue est appliqué, et le pauvre petit baigne dans son sang! Immédiatement, on l'écorche; la peau et la graisse s'enlèvent, et bien souvent, en même temps, des morceaux de chair saignante et pantelante! Parfois, l'animal n'est qu'à moitié étourdi, et on



le voit se débattre dans une atroce agonie pendant qu'on l'écorche!—" J'ai vu un démon à forme humaine, écrit M. Stuller, écorcher vif un phoque et, ensuite, le rejeter à l'eau pour voir s'il pourrait encore nager! Les requins qui abondent là où se fait la chasse aux phoques, mettent fin, le plus souvent, à l'agonie des malheureuses victimes.—J'ai vu encore des marins piétiner un jeune phoque pour le faire crier, afin que la pauvre mère, entendant les cris de son petit, sorte de l'eau et soit tuée sans pitié! — Y a-t-il quelque chose de plus sauvage et de plus inhumain ? ”

De son côté, un autre voyageur, M. le capitaine Borchagrevinck, écrit dans le *Century Magazine* : “ En toute vérité, le massacre et l'écorchement des phoques sont des plus barbares, des plus sanglants, et des plus hideux, sans compter qu'ils sont tout à fait inutiles ! Mais on aime mieux exécuter ainsi cruellement la besogne avec une pique, parce que le pauvre animal, ainsi à demi vivant, s'écorche plus aisément ! ”

Or savez-vous combien d'écorchements représente une chasse aux phoques? Comme chiffres techniques, le *Graphic* donnait naguère cette proportion : “ Vingt bateaux avec chacun un équipage d'environ deux cents hommes (donc 4,000 hommes en tout) s'en vont parmi les phoques couchés pêle-mêle sur la glace; chaque homme, armé d'une gaffe, procède au massacre pour son compte... 300,000 au moins de ces animaux sont tués en trois ou quatre jours ! Quel carnage et quel travail ! ”

L'impression est vraiment pénible de penser que tant de choses charmantes, qui font notre élégance, peuvent avoir une origine aussi cruelle !

L'on écrit partout : *Soyez bon pour les animaux*, et l'on se pâme devant un cocher qui commande un peu rudement à *cocotte*? Si l'on savait...

\* \* \*

Combien j'aime autrement le récit touchant de cette anecdote, rapportée, au printemps de 1912, par une chronique de Rome.

Près du fameux hospice du Grand Saint-Bernard, un énorme vol d'hirondelles, traversant les Alpes, fut surpris par une tempête. Les moines—qui gardent l'hospice — apercevant comme un nuage noir qui s'approchait, devinèrent un vol d'oiseaux en détresse, et, aussitôt, ils ouvrirent portes et fenêtres. Les gentils oiseaux, tout effrayés, au nombre de plusieurs milliers, s'engouffrèrent dans le monastère comme en l'arche du salut ! Le réfectoire, les corridors, la cuisine et même les cellules des moines, furent bientôt remplies d'hirondelles qui restèrent là toute la nuit à l'abri. Le lendemain, le temps s'étant adouci, elles repartaient, continuant leur voyage, mais non pas sans avoir laissé quelques centaines de leurs soeurs mortes dans la neige. Celles-ci n'avaient pu atteindre assez tôt le couvent des bons religieux.

\* \* \*

Soyez bon pour les animaux ! Ah ! ici, je comprends cela. Mais encore, ces moines austères, qui eut pensé, chez nos mondaines évaporées, qu'ils étaient capables de pareilles tendresses ?

Pourtant, c'est bien simple. L'Écriture Sainte ne se plait-elle pas à rappeler les liens qui nous unissent à nos frères inférieurs, depuis le moment où elle nous les montre soumis à Adam au Paradis Terrestre ? Puis, voyez l'Évangile en particulier. La nuit de Noël, voici un boeuf et un âne auprès de la crèche ; au dehors, autour de l'étable, les troupeaux paissent ou sommeillent. Plus tard, c'est une ânesse qui porte Jésus lors de son entrée triomphale à Jérusalem. Une autre fois, c'est une colombe qui plane au-dessus de sa



tête, au jour de son baptême par Jean, et la même reviendra au Cénacle apportant le divin Paraclet. Et les paraboles!... la brebis perdue, les passereaux ?

Qui ne sait, en un mot, que les bêtes peuplent les livres saints, l'apocalypse, la légende dorée, qu'elles ont leur rôle dans la tradition, que l'agneau symbolise le Christ et que le poisson figure son monogramme? Aussi, étudiez l'histoire des arts, voyez les autels, les piliers, les boiseries, les vitraux des vieilles cathédrales — ces poèmes de pierre! — Qu'apercevez-vous? Le boeuf, le lion ou l'aigle des évangélistes, à moins que ce ne soit le chien de saint Roch, le cerf de saint Hubert, l'ours de saint Gill, le loup de poverello d'Assise... sans oublier le bon *compagnon* de saint Antoine.

Eh! oui les saints aimaient les animaux. Mais, par exemple, ils ne les mettaient pas à la place des hommes dans leur affection et dans leur coeur. Ils ne connaissaient rien des sensibleries de ces femmes à tête de linotte qui enterrent leur chien avec des larmes... et portent, sans sourciller, sur leurs épaules, les défroques de ces pauvres phoques écorchés vifs! Ah! l'humanité, si elle savait, la pauvre! Oui, soyez bon pour les animaux, mais de grâce, soyez-le avec intelligence!

**Luc DUPUIS.**

Village-des-Aulnaies.

## Mouvement des Idées

(SUITE ET FIN)

---

**L**E chef-d'oeuvre de Longfellow, traduit par M. Lemay, reflète toute la nature acadienne, tantôt claire comme le pur regard des Acadiens, tantôt sombre comme leur âme qui se souvient. *Le Miroir des Jours* <sup>(33)</sup> décrit, lui aussi, la nature, la nôtre. Plus que nos paysages, c'est cependant l'âme du poète qui s'y réfléchit, ce sont les sentiments que fait rendre à cet instrument flexible l'action sur lui des objets extérieurs :

Ma vie intérieure en poèmes s'épanche  
Aux rythmes variés des sentiments divers <sup>(34)</sup>.

Si les rythmes et les sentiments varient, les objets qui les provoquent ne changent guère. Un mal chronique interdit au poète les lointains horizons. Les fleurs, le soleil, la pluie, les feuilles, la neige, ses livres, les passants de la rue, son entourage domestique suffisent presque à son inspiration. Dieu domine cependant ce terrain borné. L'infirme le chante, parce qu'il le touche de plus près dans l'étroit espace où le confine son existence malade.

Cette constatation empêche que l'on reproche à M. Lozeau la modestie de ses thèmes. Si l'on tient à le blâmer, il faut s'en prendre plutôt à la façon dont parfois il les exploite.

---

<sup>(33)</sup> Lozeau (Albert) : *Le Miroir des Jours* (7.2 x 4.5, 245 pp., Montréal, *Le Devoir*, 1912).

<sup>(34)</sup> Page 239.



*Dimanche* (35), malgré l'intention évidemment ironique, nous paraît sonner faux, tout comme la finale quasi sensuelle de *A l'automne* (36). La langue de l'écrivain est assez riche pour qu'il n'ait besoin ni de transformer des verbes comme *approfondir*, *glisser*, ni de fabriquer *enlinceuler*, ni de prêter un sens étrange à *loyauté*, *involontaire*, *ténèbres* (37). La deuxième strophe des *Heures* éveille une série d'images assez incohérentes (38). L'on ne comprend guère qu'un rayon puisse allumer un flamboiement dans une blessure (39). La mode aura peine à faire accepter les rimes *pendules* et *crépuscule*, *s'égouttent* et *toutes* (40), ainsi que l'incorrection *on... nos* (41). *Bonheur malheureux* (42) atteste que la femme n'inspire pas toujours heureusement le poète; *Fleurs* et *Lâcheté* trahissent aussi un certain goût de la verbosité (43). Ce dernier défaut proviendrait-il du culte que M. Lozeau professe pour le verbeux Rousard (44)?

On excuserait ce dernier de le lui avoir transmis, si c'est à lui aussi que le disciple doit son amour de la nature. A peine la voit-il autrement qu'à travers les vitres de sa fenêtre. Même aperçue ainsi, elle lui suggère des émotions discrètes que traduisent des poésies comme *Les Feuilles*, *Apo-*

---

(35) Page 24.

(36) Page 65.

(37) Pages 31, 67, 171, 193, 216, 230.

(38) Page 96.

(39) Page 78.

(40) Pages 31, 29.

(41) Pages 39, 43, 64, 167.

(42) Page 137.

(43) Pages 20, 207.

(44) Pages 178, 180.

*théose, Dans la montagne, et les apostrophes à l'automne*<sup>(45)</sup> :

Je t'aime, car tu mets ton coeur sur ma pensée  
Comme une lune d'or sur une onde apaisée.

Ces émotions s'expriment parfois avec une délicatesse  
toute féminine, soit qu'elles naissent des fleurs,

Quand elle vous caresse à sa lèvre, on peut dire  
Que la lèvre a l'odeur et la fleur le sourire,

soit qu'elles proviennent du frémissement des feuilles,

Bon vent qui fais frémir de bonheur la ramure,  
Bon vent, si tu pouvais me passer sur le coeur! <sup>(46)</sup>

Les enfants ont le don de satisfaire ce coeur plein de désirs.  
M. Lozeau a chanté leur pureté, leur simplicité, en des pages  
qui sont parmi ses meilleures :

Gestes qui font un ciel aux mamans ici-bas !  
Charmes trop tôt perdus des enfants dans les hommes! <sup>(47)</sup>.

Ces pages tempéreront, pour le lecteur sérieux, les effusions platoniques où l'amoureux s'évertue à maudire en l'adorant la ruse éternelle de la femme. On croirait, à l'entendre, que sa vie passionnelle est faite uniquement de déceptions, tant son âme s'embrume parfois d'une tristesse désespérée<sup>(48)</sup>. En fait, la tristesse provient plutôt de la vanité des choses<sup>(49)</sup>. Celle-ci semblerait être le dernier mot de la vie pour lui, si la passion de l'idéal et de l'action n'élevait cette âme si noble au-dessus de la réalité.

---

<sup>(45)</sup> Pages 83, 85.

<sup>(46)</sup> Pages 22, 54.

<sup>(47)</sup> Pages 218, 219.

<sup>(48)</sup> Pages 87, 110, 122, 133, 157.

<sup>(49)</sup> Page 230.



De l'une comme de l'autre M. Lozeau prêche le culte par le procédé de la leçon indirecte <sup>(50)</sup>, par tout un ensemble de conseils qui engagent à la virilité <sup>(51)</sup>. Cet idéal semble parfois peu élevé, peu précis <sup>(52)</sup>. Le poète sait pourtant le relever jusqu'aux hauteurs de la foi <sup>(53)</sup>.

En se maintenant sur ces sommets, M. Lozeau n'aura besoin, pour trouver le cadre de sa pensée ou le ton de son expression, de s'inspirer ni de Musset <sup>(54)</sup> ni de Leconte de Lisle <sup>(55)</sup>. Il possède assez de dons naturels pour n'en pas attendre d'ailleurs. Il a l'image souvent heureuse <sup>(56)</sup> :

Les sons harmonieux sont des cailloux de bruit  
Dans le beau lac de paix dont mon âme fut pleine,

la comparaison ingénieuse <sup>(57)</sup> :

Le plus beau de mes rêves...  
...se réveille et se lamente  
Ainsi qu'un enterré vivant  
Qui dans sa tombe se tourmente,

l'apostrophe d'une sincère éloquence <sup>(58)</sup>, le symbole discret <sup>(59)</sup> :

Qu'il ressemble à mon âme inégale et trop prompte,  
Cet air de violon qui descend et qui monte !

Les *Pensées de neige* montrent jusqu'où peut aller M. Lozeau

<sup>(50)</sup> Pages 24,93.

<sup>(51)</sup> Pages 199, 200, 202, 208, 214.

<sup>(52)</sup> Pages 116, 126, 153 et 154, 234.

<sup>(53)</sup> Pages 233, 237.

<sup>(54)</sup> Page 210.

<sup>(55)</sup> Page 227.

<sup>(56)</sup> Pages 22, 80, 126.

<sup>(57)</sup> Pages 224, 225.

<sup>(58)</sup> Pages 70, 85, 89, 94, 205.

<sup>(59)</sup> Pages 9, 40, 91, 139.

en ce genre et *Ciel intérieur* résume tous les caractères de son âme comme de sa poésie :

Mon coeur est comme un grand paradis de délices  
 Qu'un ange au glaive d'or contre le mal défend ;  
 Et j'habite mon coeur, pareil à quelque enfant  
 Chasseur de papillons, seul, parmi les calices.

Gardé des chagrins fous et des mortels supplices,  
 En l'asile fleuri du jardin triomphant,  
 Pour me désaltérer, dans le jour étouffant,  
 J'ai ton eau, frais ruisseau du rêve bleu, qui glisses.

.....La nature a mis en moi l'essentiel  
 Des plaisirs que je puis goûter et que j'envie :  
 C'est en moi que je sens mon bonheur et mon ciel.

\* \* \*

M. Lozeau écrit donc pour raconter son coeur et l'influence des choses sur ce coeur. M. Alphonse Beauregard<sup>(60)</sup>, au contraire, sort du sien par tous les moyens. Ses vers évoquent toute espèce de souvenirs. On reconnaît Rostand dans *C'était écrit*, les *Montreurs* de Leconte de Lisle dans *Fourmis*, Crémazie dans le *Jour des morts*, Musset dans *Ombre*, Verlaine dans *Epave*, Hugo dans *Deux voix*.

En-dehors de ces thèmes étrangers, quelques-uns proviennent de notre histoire (*Vauquelin*) ou de nos coutumes canadiennes (*Patinage*). Mais M. Beauregard semble rechercher les sujets abstraits; il tente de se hausser jusqu'à la poésie philosophique, qu'il aborde de front ou de biais. Il esquisse ainsi une théorie de l'action (*Rien n'est vain*) et de la pensée (*Ego*), maudit la soif de l'or (*Duel*), exalte presque l'influence du théâtre (*Ame constante*), célèbre le travail (*Effort vi-*

---

<sup>(60)</sup> Beauregard (Alphonse) : *Les Forces* (6.9 x 4.5, 168 pp., Montréal, Arbour et Dupont, 1912).



tal) et les gloires de l'aérodromie (*Triomphe*). L'abstraction va chez lui jusqu'à la quintessence (*Jour et nuit*) et à l'obscurité (*Sonnets*, IV, 2e strophe—*Chimère—Peut-on-dire?*)

Quand il dessine des tableaux, M. Beauregard paraît avoir le goût assez peu sûr dans le choix des couleurs. *Ultime défaite* et *Soliloque* sont peu ragoûtants, *Charité* côtoie le blasphème sentimental, *Etoiles*, le rêve morbide. Elle ne doit pas prétendre à dessiner le vrai portrait de la jeune fille canadienne. La première partie de *Blé despotique* ne dépasse pas la prose vulgaire et *Plaisir* offre le modèle d'un dénombrement trop imparfait.

Avec ces faiblesses il faut reconnaître au poète des *Forces* une certaine vigueur de ton (*Les foules*, *Sécheresse*), un amour assez vif de la nature (*Réflexions*), l'art d'être juste et vrai quand il veut (*Mots et choses*, *Je sais pourquoi*), même ingénieux (*L'arbre mort*).

Pourquoi seulement M. Beauregard a-t-il attaché tant de pièces disparates avec ce noeud : *Les Forces*? La désignation ne convient qu'à l'une d'entre elles. Serait-ce que le poète considère *Les trois forces* comme le coeur de sa pensée? Dans ce dernier triptyque il place, côte à côte, avec la force de l'amour divin la force de l'amour humain, puis les montre contrepe-sées toutes deux par la force de l'instinct dont

.....La résistance heureuse  
Fait que la terre n'est (*pas*) une ruche amoureuse  
Et que le paradis ne la dévaste pas.

N'en déplaise au poète: il s'en faut que l'instinct puisse jamais réconcilier ces éternels ennemis que sont le mal et le bien! Pour combattre les ravages du matérialisme, la discipline de la foi vaudra toujours mieux que l'instinct. Quant à la contrainte des cloîtres, plutôt au ciel que cette prétendue force ne lui ravît pas tant d'âmes qui en ont besoin! M. Beauregard a observé: il doit savoir à quoi s'en tenir sur l'instinct.

Jamais il n'a empêché l'amour, même bestial; et il serait malheureux qu'il fermât, fût-ce à une seule vocation, le paradis des monastères. Si cette pièce condense la philosophie du poète, celle-ci n'est ni profonde ni juste.

Celle de M. Guy Delahaye l'est-elle davantage <sup>(61)</sup>? Pour être réduite à certains principes d'art, nous croyons qu'elle existe vraiment, malgré les dénégations qui en ont contesté la présence dans son oeuvre. L'un des sonnets, *Amour et Science*, nous semble contenir l'esthétique du poète:

Ah! laisse-moi ta bouche où *flambent* des baisers,  
Ton oeil de *volupté* pour y noyer mon être,  
Les tresses de *soleil* dont les rayons font naître  
L'ardente floraison d'espoirs inapaisés.

L'essence de ta chair est d'un parfum *rosé*,  
Ton âme *fleure bon* à qui sait la connaître,  
Et la *timidité* que tu laisses paraître  
Est d'une splendeur fine où tout l'art s'est posé.

Mais la déesse est fausse et sa caresse écrase  
Le maudit de l'amour que la chimère embrase,  
Car l'abrutissement est né de pamoison.

Discuter de *couleur* ou d'*odeur* est stupide,  
De même que du goût, dit la saine raison :  
"L'amour est *inodore*, *incolore*, insipide".

A en juger d'après cette pièce, l'esthétique de M. Delahaye aurait pour fondement l'identification entre les mots d'une part, les couleurs et les odeurs d'autre part. Sur cette base s'appuierait un premier principe: pour procurer à l'odorat comme à la vue une sensation, il suffit de combiner ensemble, sans tenir compte de leur valeur logique, le plus possible de mots-couleurs et de mots-odeurs. L'esprit saisit le sens,

(61) Delahaye (Guy): *Les Phases* (7.5 x 4.9, 144 pp., Montréal, Deom, 1910). — *Mignonne, allons voir si la Rose* (7.5 x 5.4, 68 pp., *ibidem*, 1912).



s'il le peut; la muqueuse flaire l'odeur, la rétine perçoit la couleur. Ainsi, le premier quatrain évoque du rouge, du bleu, du jaune; le deuxième est fait de rose, de lis et de violette. Par une boutade le deuxième tercet répond d'avance à ceux qui prétendraient que les yeux de volupté ne sont pas nécessairement bleus, que le lis n'est pas seul à fleurir bon, que la timidité ne fait pas songer tout de suite à la violette. Le poète *sent ainsi*: on n'a le droit de discuter ni son flair ni sa perspicacité.

Comme, dans le sonnet que nous étudions, le premier tercet ne concorde avec le reste ni pour la pensée ni pour le procédé, on peut réduire la pièce à trois strophes. Aussi bien, la préoccupation de tout ramener à la triade nous paraît être le second principe qui dirige M. Delahaye. Cette préférence est manifestée par la fréquence des groupes ternaires: trois poèmes, trois strophes par poème, trois vers par strophe, trois rimes, trois césures et neuf pieds par vers, trois interlocuteurs. L'auteur pousse le système jusqu'à ses dernières limites. Il n'a cure de ce que le procédé le contraigne à une extrême condensation, à la quintessence, à l'obscurité même, à la suppression des liaisons et des verbes nécessaires, au défaut de suite dans les idées. L'important, semble-t-il, c'est qu'on sente la trinité partout.

D'une pareille esthétique nous n'affirmons ni que nous l'ayons comprise exactement ni que nous l'ayons retrouvée dans chaque pièce du recueil. A supposer que notre intuition soit juste, nous nous demandons plutôt s'il valait vraiment la peine que l'auteur appliquât ces principes, s'ils ont quelque valeur d'art. En appréciant le système, comme nous le comprenons, d'après l'oeuvre qu'il a inspirée, nous en ferions très bon marché. Un poème comme celui-ci, qui est le type de beaucoup d'autres, ne nous dit rien ni au coeur ni à l'esprit:

Toute chair, que l'esprit vampirode  
Par ses enthousiastes sorties  
Vers un excelsior qui corrode,

Donne aux fougues du corps leur exode,  
Et les yeux se font perles serties  
Entre chaton de désespérance ;

Mais le regard de l'intelligence  
S'aiguise de leurs forces parties,  
Et le pressentiment prend naissance.

Le poète entend-il par là que la puissance de l'esprit s'accroît en proportion de la " maîtrise " que l'homme exerce sur sa chair? Nous voudrions en être plus sûr. La poésie, si poésie il y a, confine ici à l'obscurité.

Outre qu'il verse ainsi dans l'abstraction idéologique et la recherche verbale, le poète nous semble aussi tomber dans la confusion. Que tel mot évoque à l'esprit *l'idée* d'un parfum ou d'une couleur, parce que l'usage a confié à ce signe cette signification, voilà qui est clair. S'en suit-il que tout mot, doté par convention de cette valeur logique, éveillera aussi la *sensation* du parfum, de la couleur qu'il exprime ? Tel mot-odeur, qui fait sentir à l'un tel parfum, ne fera-t-il pas sentir à un autre un parfum tout différent ? Quel maigre rôle pour la poésie que de se faire la pourvoyeuse de sensations problématiques ! Comme elle était plus noble quand on l'employait à doubler la force des pensées les plus justes par la vivacité des meilleurs sentiments et la transparence des images les plus riantes !

Le recours à la triade ne date pas d'hier. Depuis longtemps les apologistes remontent, par voie d'analogie, des trinités sensibles à la Trinité divine. Mais encore ces trinités,



images de l'autre, sont-elles naturelles; l'esprit les aperçoit sans même les chercher et ne les impose pas aux êtres. L'allure uniformément ternaire que M. Delahaye fait prendre à ses poèmes est le fruit d'un acte réflexe. Elle n'a plus dès lors que la valeur d'un procédé. Ce procédé, monotone à la longue, ne saurait convenir à tous les sujets. Quand il n'ajoute rien à la clarté de la pensée ou à la délicatesse du sentiment, il rend pénible l'intelligence autant que la lecture d'un livre.

Malgré cela, nous avons lu posément *Les Phases* de M. Delahaye. Il reconnaîtra que nous nous sommes efforcé de le comprendre. Pour cette bonne volonté, il saura nous pardonner d'avoir erré peut-être sur les principes de sa poétique. Il nous excusera surtout de ce que nous n'ayons pas démontré, pour chaque pièce du volume, l'application qu'il nous semble en avoir faite. C'est un labeur qui dépasse et nos forces et nos loisirs. Nous n'avons ni le temps ni le courage d'aller, avec *Mignonne, voir si la Rose...* de M. Delahaye contient tant de couleurs et de parfums. Si elle se fanait entre nos doigts! <sup>(62)</sup>.

\* \* \*

De l'idéal que chantait M. Tremblay à la rose du mystérieux docteur, le chemin a été long. On l'a vu marqué des jalons les plus divers. Les uns nous ont orientés vers le patriotisme, les autres nous attiraient vers les paysages laurentiens,

---

<sup>(62)</sup> Nous renvoyons au *Devoir* des 3 et 4 mars 1911 pour l'appréciation du livre de M. Jules Tremblay: *Des mots, des vers. Le Paon d'Email* de M. Paul Morin nous a dicté ici même (avril 1912) une étude où nous avons hautement reconnu l'élégante facture des vers, tout en blâmant l'inspiration néo-païenne qui les anime.

d'autres enfin nous dirigeaient vers les hauteurs d'une philosophie plus ou moins aérienne.

Toutes ces excursions nous autorisent à conclure par une simple constatation. Nos Muses poétiques, si elles n'ont pas toutes le don de nous ensorceler par des chants de sirènes, n'ont pas toutes non plus la déplorable manie que certaines de leurs soeurs forçaient le Père Delaporte à exprimer ainsi :

Sur des pensers absents faisons des vers abscons <sup>(68)</sup>.

**Emile CHARTIER.**

---

<sup>(68)</sup>Poèmes et idées, III (*Etudes* des Pères Jésuites, février 1895).



## A travers l'Afrique du Nord

---

**L**A distance, qui sépare Oran d'Alger, est d'un peu plus de 400 kilomètres. On la franchit en dix heures environ avec un train de la compagnie *Paris-Lyon-Méditerranée* ; dont les voitures sont assez confortables et la vitesse passable. C'est d'ailleurs le seul chemin de fer qui fasse honneur à la France en Algérie, où les lignes ferrées contrastent si piteusement avec les superbes routes carrossables qui la sillonnent. Elles sont en nombre très insuffisant, à voie étroite la plupart du temps, et d'une allure désespérément lente. Sans doute les Arabes les estiment encore bonnes ; et l'on ne va pas loin dans ces primitifs véhicules sans se trouver à côté de nombreux *burnous* et sans entendre les rudes gutturales de l'idiome des *fils du Prophète*. C'est une preuve que ceux-ci ne dédaignent pas autant qu'ils en ont l'air ces moyens de locomotion, tout imparfaits qu'ils sont, et bien qu'ils soient le produit du génie des infidèles. S'ils continuent à penser que ce sont des inventions diaboliques, tout comme le téléphone, le télégraphe et l'aéroplane, ils doivent ajouter *in petto* que le diable n'est pas toujours un aussi mauvais inspirateur qu'on le dit. Dans tous les cas, il n'inspire pas de même les enfants de l'Islam. Il est vrai que tel marabout prétend qu'il ne les tente jamais. Alors tout s'explique (1).

---

(1) A ce propos, Mgr Zaleski (*Ceylan et les Indes*, p. 91) raconte la jolie anecdote que voici.

Un évêque que je connais beaucoup, dit-il, dînait un jour chez un pacha, en compagnie de plusieurs autres ecclésiastiques et de hauts fonctionnaires tures... L'heure sonna pour la prière et le vieux Turc, s'excu-

N'empêche que la France n'a pas que les Arabes à satisfaire, et l'administration devrait bien voir à doter la florissante colonie de moyens de transport moins rares et d'une allure moins sénatoriale. Actuellement la métropole fournit une garantie d'intérêts pour toute voie ferrée. Dès lors toute voie nouvelle doit obtenir l'approbation du Palais Bourbon et du Luxembourg. Là est la pierre d'achoppement. Ce qui s'est consommé inutilement de salive parlementaire à propos du chemin de fer *Bôneguelma* est une preuve sans réplique des inconvénients qu'entraîne ce système. L'Algérie réclame le pouvoir de concéder de son chef la construction des chemins de fer à des compagnies privées, du moment qu'elles n'exigeront aucune garantie du gouvernement de Paris. Elle compte ainsi gagner un double avantage, un élargissement d'autonomie et plus de rapidité dans l'exécution. De quelque façon

---

sant auprès de ses convives, s'agenouilla sur un tapis et invoqua le dieu de Mahomet. La prière terminée, il se remit à table, et, étant de bonne humeur ce jour-là, il dit à l'évêque :

— Monseigneur, vous autres catholiques, vous prétendez que votre religion est meilleure que la nôtre... et si je vous prouvais le contraire?

— Excellence, lui répondit l'évêque, nous tenons que la religion catholique est seule bonne et vraie; que la vôtre ne vaut rien du tout...

— Ah! dit le Turc en riant... et si je vous démontrerais le contraire, qu'en diriez-vous, Monseigneur ?

— Je demanderais simplement, Excellence, qu'après vos arguments on écoutât les miens.

— Mais, oui, assurément, si toutefois, vous pouvez en trouver.

Le débat devenait intéressant.

— Voyons, Monseigneur, commença le pacha, les catholiques, lorsqu'ils prient, les prêtres surtout, ont-ils des distractions !

— Assurément, ils en ont très souvent.

— Messieurs, veuillez noter ce que dit Monseigneur... Ont-ils aussi quelquefois des tentations ?

— Oui, ils en ont, et plus peut-être dans la prière qu'ailleurs.

— Notez, Messieurs, ce que dit Monseigneur ! Et maintenant écoutez. J'ai été élevé depuis ma tendre enfance dans la stricte observance des lois de Mahomet. Jamais, je n'ai manqué à l'heure de la prière, et, Messieurs, je puis vous assurer que, jamais, en priant, je n'ai de distraction. Quand je prie, je ne pense qu'à Dieu seul. — Je ne comprends même pas qu'en



qu'on s'y prenne, il est urgent qu'une modification soit introduite en un point qui intéresse si directement la marche en avant de la colonisation. Quoique le chemin de fer ne puisse pas être appelé en Algérie le premier agent colonisateur d'une manière aussi rigoureusement vraie que dans les vastes solitudes du Canada, il n'est pas moins un incomparable promoteur de progrès matériel.

Nous traversons de jour une bonne partie de la *Mitidja* et nous pouvons nous rendre compte *de visu* que la proverbiale fertilité de cette plaine n'est pas un mythe. C'est là que se trouve la fameuse propriété de *Staoueli*, que les trappistes, au prix de leurs sueurs et de leur vie souvent, changèrent en un vrai jardin d'abondance de marais fiévreux qu'elle était. Mais elle n'a pas échappé au bouleversement général de ces

priant on puisse penser à autre chose. Quant à la tentation, jamais je n'en ai eu. N'est-ce pas, Messieurs, une preuve évidente que notre foi est meilleure que celle des catholiques ?

— Pas tout à fait, répliqua le prélat.

— Auriez-vous donc encore quelque chose à dire ?

— Assurément, si vous le permettez.

— Je vous en prie, s'écria le pacha.

— Veuillez donc m'expliquer, Excellence, d'où viennent ces distractions, malheureusement fréquentes.

— Ah ! c'est bien clair, c'est du diable.

— Messieurs, notez ce que dit son Excellence ! Et qui nous tente quand nous prions ?

— Mais, c'est toujours le diable.

— Oui, c'est le diable... et dans quel but nous fait-il tout ceci ?

— Mais c'est bien simple ; il veut vous arracher au ciel et vous traîner avec lui en enfer.

— Messieurs, notez ce que dit son Excellence... ! Ecoutez maintenant. Nous autres, nous sommes enfants de Dieu, destinés à jouir de la patrie céleste, aussi le diable fait-il tous ses efforts pour nous en arracher.— Il nous distrait, il nous tente, il est infatigable pour nous arracher du culte du vrai Dieu. Mais vous autres, malheureux, qui êtes déjà à lui, se donnerait-il la peine de vous tenter encore?...

— Le vieux pacha se mit à rire. — Cette fois-ci, Monseigneur, vous m'avez bien vaincu : une autre fois je chercherai des arguments plus forts...



dernières années. Les moines eux-mêmes, par crainte sans doute de la voir servir à gonfler l'escarcelle de quelque *Duez*, l'ont vendue à un syndicat international, qui l'exploite actuellement et en tire de beaux deniers d'or.

Quant à l'arrivée à Alger par voie de terre et par un jour de juillet, surtout s'il est venteur comme l'était le 3 de l'année 1912, elle ne donne nullement l'idée d'enchantement qu'on s'était figuré sur la foi des relations de voyages et même des simples notions géographiques. On avait été heureux de quitter les rues poussiéreuses d'Oran et l'on constate que celles d'Alger leur sont assez ressemblantes : on ne sait à laquelle des deux villes attribuer le sceptre de la poussière. En outre un nuage épais surplombe la colline et la cité. Ce n'est pas que la pluie soit imminente. On n'ignore pas que de juin à octobre la pluie est inconnue à Alger. L'air n'est pas moins saturé d'humidité, et vos membres n'en sont pas moins trempés comme si vous aviez passé par un bain de vapeur. Le mois de juillet n'est donc pas un mois favorable pour apprécier le charme de l'ancienne capitale des beys. Ses habitants sont les premiers à l'abandonner quand ils en ont les moyens.

Cette année 1912, ils ont été fort contrariés par la grève des inscrits maritimes, laquelle est survenue, par un hasard qui n'avait sans doute rien d'imprévu, juste au plus fort de l'exode des riches africains. Voulant partir en dépit de tout, ceux-ci s'entassèrent au petit bonheur dans les rares courriers qui prenaient le large. Tel bateau, monté par les marins de l'Etat, reçut jusqu'à sept cents passagers, alors qu'il n'avait de place que pour trois cents. On pense bien que chacun n'avait pas son édredon. Les grévistes de Marseille ne sauront jamais les actes d'héroïsme qu'ils occasionnèrent chez certains touristes. Si au moins de tels actes pouvaient contribuer à supprimer pour l'avenir ces grèves malencontreuses. Malencontreuses, elles le sont en effet au suprême de-



gré. Il est certains services publics qu'il ne devrait être permis d'interrompre à aucun prix, tels la poste, les télégraphes, les chemins de fer et les communications par mer entre les différents pays, notamment entre la métropole et ses colonies. Une société, où de pareilles interruptions se produisent, et fréquemment, souffre, à n'en pas douter, d'un détraquement quelque part; les pouvoirs publics qui, par peur de l'électorat, n'osent présenter une législation remédiate, manquent non moins évidemment à un de leurs devoirs essentiels. Cette année, ils ont provoqué un grave mécontentement chez les colons algériens. Ceux-ci ne veulent plus que leurs produits et particulièrement leurs raisins primeurs soient exposés à se pourrir sur les quais d'Alger ou d'Oran au gré des marins marseillais. Ils l'ont dit bien haut: à un comité d'insurrection ils opposeront un comité d'action; ils iront jusqu'au bout. Ou bien le gouvernement empêchera le retour de pareilles grèves, ou bien il supprimera le monopole du pavillon (lequel interdit aux bateaux étrangers de trafiquer entre deux ports français). Dans ce dernier cas l'encombrement des marchandises disparaîtrait vite. J'ai vu dans le port d'Alger un beau bateau allemand, qui circulait entre cette dernière ville et Gênes. Qu'on lève le monopole du pavillon, il sera promptement à Marseille ou à Cette, ou à Port-Vendres, et il y sera vite suivi par nombre d'autres. C'est ainsi que nos grévistes risquent d'achever la pauvre marine marchande de la France. Ce jour-là, ils se seront en même temps privés de leur gagne-pain; seulement, les meneurs du syndicalisme révolutionnaire seront heureux; ils auront remporté un beau triomphe sur l'affreux capital... et sur leur propre patrie. Mais j'oublie que je ne fais pas un cours d'économie politique. Reprenons le ton du simple voyageur.

Dans le célèbre quartier de Mustapha supérieur, autour du palais gubernatorial, nous admirons les villas, les grands



hôtels avec des noms très britanniques. (Alexandra, Victoria, Saint-George, etc.), ainsi qu'un temple anglican, assez vaste, avec l'habitation du pasteur, qui lui est attenante. Tous ces édifices sont déserts. Les fils d'Albion, auxquels ils appartiennent pour la plupart, sont allés chercher sous d'autres cieux la fraîcheur estivale; ils reviendront à l'automne, avec les hirondelles et les cailles. Malgré la solitude, nous pouvons juger qu'il y a là un superbe lieu d'hivernage pour millionnaires.

On nous dit qu'Alger fait déjà tort à la côte d'azur. Nous le croyons sans peine. Ce tort sera bien autrement considérable le jour où la mer ne sera plus qu'un obstacle insignifiant aux touristes: ce qu'on obtiendra quand on voudra. Qu'entre Paris et Carthagène (Espagne) on place un train express, qu'entre ce dernier port et Oran on mette un bateau avec outillage moderne, capable de franchir en quatre ou cinq heures ce bras de mer, l'Algérie sera aux portes de la France et de l'Europe. Malgré l'apathie ibérique, ce projet est trop beau pour ne pas être réalisé prochainement, dût quelque capitaliste américain ou canadien s'en mêler.

Le cauchemar du mal de mer étant enlevé aux coeurs sensibles, Alger gagnera sûrement un afflux de touristes et d'hivernants. En outre d'une distance moindre par mer, Alger a sur le Caire (cet autre lieu de villégiature hivernale cher aux Anglais) l'avantage d'une saison plus longue. Sur les bords du Nil, la belle saison n'est guère que de quatre mois (novembre, décembre, janvier et février); dès le commencement de mars, les vents du désert chauffent l'atmosphère et la saturant parfois de sable y rendent le séjour très peu confortable. Sur l'Algérie passent bien quelques sirrocos; mais jusqu'au mois de juin la température n'y a rien des ardeurs sahariennes.

Il est vrai qu'Alger n'a ni sphinx, ni sérapeum, ni pyrami-



des ; mais elle a sa colline verte et boisée, sorte de vaste amphithéâtre circulaire se déroulant autour des flots bleus de la Méditerranée, avec ses maisons blanches et ses villas ombreuses pour gradins ; elle a sa promenade des crêtes, magnifique route, longeant le sommet de la montagne, bordée de chaque côté d'une ceinture d'arbres, au travers desquels s'ouvrent des échappées sur la haute mer, d'où il est bien rare que n'émerge pas quelque voile ensoleillée ou le panache de fumée de quelque puissant steamer, qui se dirige vers le port ; elle a dans son voisinage les gorges de la Chiffa et les monts de Kabylie (dont le pic le plus élevé atteint 2,308 mètres) ; et, quand on aura exhumé les ruines des villes romaines que le sable a recouvertes, notamment celles de Tipaza, de Cherchell, de Lambèse, de Tebessa, etc. . . . elle n'aura pas moins d'attrait pour l'archéologue que pour le vulgaire touriste. N'a-t-elle pas déjà sa Pompéi dans la ville morte de Timgad, dont plus d'un visiteur met le charme funèbre au-dessus de celui de l'antique cité que recouvrit la lave vésuvienne. On objectera peut-être que Timgad est presque sur les bords du désert ? Objection futile, que les autos se chargent de refuter en vous y transportant en quelques heures, comme elles vous transportent à Biskra, limite de la partie civilisée de l'Afrique du nord, mais devenu depuis quelque temps le point de départ de hardis officiers aviateurs, qui, sur biplans ou monoplans, prouvent aux farouches Touaregs que le Sahara a cessé d'être leur domaine exclusif.

Notons encore dans les environs d'Alger une station thermale, très bienfaisante aux rhumatisme, dit-on, *Hamam-Rhira*, et où l'on a remarqué en cette année 1912, Carnegie, le célèbre milliardaire américain. Enfin, en descendant des hauteurs de Mustapha, saluons, sur notre passage, la villa de l'ex-reine de Madagascar, Ranavalo, ainsi que celle d'un prince annamite. Si, forcée par les implacables exigences de



la politique, la France les a déportés loin de leur pays natal, avouons qu'elle s'est appliquée à leur dorer l'exil. J'aime à croire que les deux ex-souverains ont cessé de trouver dur le pain de l'étranger.

Alger, même en y comprenant les petites villes qui font corps avec elle, telles que Saint-Eugène, Hussein dey, Maison-carrée, etc., n'atteint pas encore 200,000 âmes; elle n'en produit pas moins l'effet d'une ville très vaste, vu qu'elle est construite toute en longueur et que ses maisons s'échelonnent de l'ouest à l'est, sur toute la colline, qui se recourbe gracieusement autour de l'immense baie. La ville européenne n'a rien de bien caractéristique, qui la distingue de ses soeurs de France. On apprécie cependant, par les jours d'été, les arcades de ses grandes artères, telles que les rues de Bal-el-Oued et de Bab-el-Azoun. A noter le nouvel hôtel des postes, bel édifice mauresque, dont on a prétendu faire une imitation de l'Alhambra. Il n'est toujours pas banal. Les Algériens vous vantent volontiers leur boulevard; mais ce boulevard ne rappelle en rien ceux de la Madeleine ou des Capucines à Paris. C'est simplement une immense terrasse, soutenue par d'élégantes arcades et courant tout le long du port. Il est naturellement bordé par les maisons d'affaires, parmi lesquelles ne tardera pas à s'élever le palais des Délégations financières, c'est-à-dire quelque chose comme le palais Bourbon de l'Algérie <sup>(2)</sup>.

---

(2) Les *Délégations financières*, embryon de parlement, sont composées de 69 représentants élus par le peuple: 48 français, 15 arabes, 6 kabyles (21 indigènes). Chaque délégation (la française et l'indigène) est divisée en deux groupes, celui des élus des colons et celui des élus des non-colons: soit quatre groupes, qui délibèrent à part d'abord et se réunissent ensuite en assemblée commune. — Le *Conseil supérieur*, sorte de sénat, comprend 51 membres, dont 24 fonctionnaires, 15 délégués, des conseils généraux, 16 élus des délégations indigènes, 9 notables nommés par l'administration. Ce sont ces deux assemblées qui votent la loi de finance propre à la colonie.



Comme à Oran, la construction est très active à Alger. Des quartiers entiers se transforment ou surgissent de terre. Il y a là un signe non équivoque de prospérité, prospérité qui date surtout de l'année 1910, alors que la disette de vin en France a fait, dit-on, affluer dans la colonie un milliard de francs d'argent français. Depuis, les transactions ont continué sur une vaste échelle et les colons encaissent de gros bénéfices. Gagnant beaucoup d'argent, et le gagnant vite, ils le risquent sans trop de peine. Une compagnie s'est fondée récemment à Alger, qui a toutes les allures d'une compagnie américaine. Elle achète quantité de terrains, bâtit de larges immeubles; elle a fondé un journal pour pousser ses affaires; aux élections municipales de mai dernier, elle avait sa liste, dont les membres étaient naturellement gagnés d'avance à ses intérêts. Le jeu, il est vrai, a été éventé et la liste battue. Mais nos capitalistes ne se sont pas découragés pour si peu; ils n'en ont pas moins continué à pousser les affaires. Avouons que c'est bien *yankee*. Il semble que ce soit la caractéristique des pays neufs, où les fortunes se font rapidement, de risquer l'argent, tandis que dans les pays, où généralement l'argent se ramasse sou par sou, franc par franc, on est beaucoup plus économe. Par contre, on constate que ce sont ces pays, comme la France, où règne une sage économie, qui sont les plus riches, et dont le crédit est le plus solide.

La véritable originalité d'Alger est sa ville arabe, gros pâté de maisons blanches, qui s'élèvent sur le point le plus proéminent de la colline, et qui ont valu à l'ancienne capitale des beys le surnom d'Alger la Blanche. Là au moins vous êtes sûr de ne pas être encombré par les produits de notre civilisation tapageuse. Grimpez par ce qu'on peut appeler l'artère principale, la rue de la *porte neuve*, vous n'aurez à vous garer ni devant les autos, ni devant les tramways. Par contre, vous aurez plus d'une chance de vous heurter à quelque âne ou mu-



let lourdement chargé, voire de marcher sur quelque arabe nonchalamment étendu sur le pavé, dormant, fumant ou buvant son café, sans se soucier du lendemain, persuadé qu'Allah y pourvoira, et qu'après tout il n'arrive jamais que ce qui est écrit dans son grand livre. Entre temps vous vous délecterez à respirer l'odeur des rôtisseries qui alternent avec des magasins d'étoffes et de quincaillerie. Dans certaines parties de la *porte neuve*, et surtout dans certaines ruelles adjacentes, les maisons se rejoignent au-dessus de vous et forment voûte. Vous ne résistez pas à la tentation de vous engager dans ces espèces de tunnels, mais non sans éprouver une sorte de terreur mystérieuse. Ne risquez-vous pas de venir nez à nez avec quelqu'un de ces chefs de pirates, dont les romans nous ont parlé, qui, le cimenterre au bras, va vous enchaîner et vous confiner dans un de ces bagnes, où ont gémi avant vous tant de chrétiens, en attendant que quelque âme compatissante vienne lui offrir le prix de votre rançon. Heureusement vous vous rappelez que le drapeau tricolore flotte sur la ville arabe comme sur la ville européenne, et vous refoulez vos terreurs archaïques. Tout à coup du reste vous sortez de l'obscurité et vous vous trouvez dans un carrefour entouré de grands murs blancs, où le soleil se réfléchit et du même coup vous éblouit désagréablement. A voir comme tout est clos autour de vous, vous devinez comme un parti-pris de se défendre contre des regards indiscrets.

C'est bien cela, en effet. Peu importe au musulman que la façade de sa maison soit sale et irrégulière, pourvu qu'elle soit impénétrable. Mais c'est le spectre de la jalousie qui semble monter la garde sur ce seuil ; et à l'intérieur la vie ne doit pas être gaie. La mère, la maîtresse de maison, celle que nous appelons si bien l'*ange* du foyer, n'y existe pas. La polygamie la tue pour ne laisser place qu'à la domination farouche du mâle et aux rivalités de



ses servantes. Nous avons là une preuve de plus que la femme est la grande victime dans les civilisations inférieures, basées sur l'hégémonie de la chair. Chez les musulmans en particulier, les femmes sont bannies des relations sociales, dont elles sont chez-nous le principal charme. S'en trouve-t-il quelques-unes dans l'appartement où entre un étranger, aussitôt le maître pousse un sifflement aigu et toutes s'enfuient comme des daims effarouchés. Le visiteur pourra être bien traité, on ne lui mesurera ni les cigarettes, ni le café; mais vainement il cherchera autour de lui un visage féminin. Servante! c'est bien tout ce qu'est l'épouse aux yeux du mari, qui lui laisse tous les gros travaux. Un spectacle, qui vous écoeure, et que vous rencontrez souvent en Algérie, c'est celui d'un fort gaillard, monté sur un âne ou un mulet, allant son chemin, les jambes ballantes et la cigarette à la bouche, tandis que derrière lui marche une pauvre femme, pieds nus, déguenillée et pliant sous un fagot de bois ou quelque autre lourde charge! Ce n'est pas, semble-t-il, que les musulmans aient un roc à la place du cœur. Des parents, des amis ou des connaissances se rencontrent-ils dans les marchés ou en quelque autre endroit, aussitôt ils s'abordent, se serrent la main, s'embrassent sur la joue; ils se demandent mutuellement des nouvelles de chez eux, de leur récolte, de leurs volailles, de leurs moutons, de leurs chèvres; mais de leur femme c'est en dernier lieu, paraît-il, qu'ils s'informent.

En vérité, plus on observe l'histoire et les moeurs des différents peuples, plus apparait l'impuissance des fausses religions à réaliser l'équilibre dans les rapports entre l'homme et la femme. En tous les cas, l'Islam en est resté bien loin, lui qui n'admet que l'homme dans ses mosquées. En lâchant la bride aux passions de la chair, Mahomet a tué le véritable amour chez ses disciples. Ne se sentant ni la compagne, ni l'aide de l'homme, la femme musulmane ne peut avoir pour son compagnon qu'un attrait inférieur, sinon tout à fait animal.



Ce mélange délicat de tendresse et de respect, qui engendre entre époux chrétiens une fidélité inviolable, qui fait du foyer une sorte de sanctuaire à l'atmosphère si douce, qui donne tant de courage pour supporter les épreuves venues du dehors, est chose inconnue dans la société musulmane, où le mari ne compte guère que sur la crainte et la force pour s'éviter de désagréables surprises.

Mahomet était trop charnel lui-même pour comprendre la noblesse de la femme; peut-être aussi avait-il affaire à des peuples trop grossiers pour leur imposer une monogamie stricte. Il n'en a que mieux démontré une vérité capitale, à savoir que c'est très mal comprendre la nature humaine, et c'est encore plus mal la servir, que de se plier aux exigences de ses instincts les plus impérieux. C'est dans la façon d'envisager les relations de l'homme avec la femme que git la divergence la plus radicale entre les deux civilisations qui se heurtent en Algérie, comme en Egypte, en Syrie et dans tout l'empire turc; c'est ce qui rend l'assimilation impossible et force nos gouvernants, tout arabophiles qu'ils se proclament, tout fiers qu'ils sont d'entendre appeler la France une grande puissance musulmane, à ne pas accorder le titre de citoyens français à leurs sujets de culte islamique. Grâce à Dieu, qui dit français dit encore chrétien, ou tout au moins un produit de la civilisation chrétienne. La plus grande partie de notre code civil n'est-elle pas basée sur l'unité du mariage et sur l'égalité de l'homme et de la femme? Du moment qu'il faut dispenser les musulmans des dispositions qui ont trait à ces deux points essentiels, on ne saurait parler de leur naturalisation, ni de leur admission dans nos assemblées sur le même pied que nous, chrétiens. Ajoutons qu'en maintenant la femme dans cet état de dégradation Mahomet n'a nullement réussi à préserver les siens des vices de Sodome; car s'il est des pays que ces hontes déshonorent, ce sont les pays soumis



au joug de l'Islam ! Pauvre race en définitive que cette race arabe, en dépit de ses ablutions, de ses prières et de son ramadan, race déchue, vicieuse, sans famille véritable, sans idéal autre que celui d'une chair satisfaite.

Mais c'est trop longtemps interrompre notre promenade à travers les rues de la *porte neuve*. Hâtons-nous de la poursuivre. Nous voici arrivés au sommet. Nous avons devant nous, la *Kasbah*, palais-forteresse, qui loge actuellement les soldats de la république, mais qui servait jadis de demeure aux beys d'Alger. On nous montre le pavillon où Hussein accueillit d'un coup de son chasse-mouches le consul venu, au nom de Charles X, lui demander raison des vexations que ses corsaires ne cessaient d'infliger aux pêcheurs de corail sur les côtes de son empire. Ceci se passait à la fin de 1826. Le roi de France ne pouvait laisser impunie pareille insolence. Les pourparlers relatifs aux compensations ayant échoué, Hussein ayant même fait tirer un coup de canon sur un vaisseau portant le pavillon parlementaire (1829), l'expédition d'Alger fut résolue. Albion, l'éternelle jalouse, voulut naturellement opposer son *veto*. Mais on sait la fière réponse de Polignac à l'ambassadeur de Georges IV, qui lui tendait une note comminatoire : " Allez, répondit-il, dites à votre maître que vous m'avez présenté cette note, mais que je ne l'ai pas lue ". A un siècle et demi de distance le marquis de Polignac faisait écho au marquis de Frontenac renvoyant le messager de Phips à ses vaisseaux avec cette simple mission : " Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ". C'était tous les deux de vrais Français.

Le 25 mai 1830, trente mille marins, sous les ordres de l'amiral Duperré, et quarante mille hommes de troupes, sous le commandement de Bourmont, ministre de la guerre, quittaient le port de Toulon. Le 14 juin, cette imposante armée entrait dans la baie de Sidi-Ferruch, à cinq lieues



ouest d'Alger; le 19, elle écrasait les troupes du bey sur le plateau de *Staoueli*; le 4 juillet, le fort dit de l'Empereur faisait explosion; et le lendemain le drapeau blanc flottait sur la Kasba, où l'on trouva d'immenses approvisionnements, quarante-huit millions en or et dix-neuf cents canons. Dans les bagnes, hélas! on trouva nombre de chrétiens prisonniers. Ceux-là en furent tirés. Mais combien de leurs frères y avaient misérablement péri, depuis le seizième siècle surtout, époque où les deux corsaires tures, surnommés les Frères Barberousse, s'étaient emparés d'Alger et en avaient fait un nid de pirates.

Ce nid, Charles X, plus heureux que les Charles-Quint et les Philippe II d'Espagne, venait d'en purger la Méditerranée occidentale, où désormais les navires allaient voguer en sécurité! Toutes les puissances chrétiennes auraient dû applaudir à cet exploit, humanitaire au premier chef. Mais parce qu'il accroissait en même temps le prestige de la France, il réveilla la jalousie, cette même jalousie qui, impassible devant le massacre de centaines de mille Arméniens, a maintenu la vermine turque à nos portes pendant des siècles et l'aurait maintenue encore, n'eussent les Bulgares et les Serbes déjoué brutalement ses calculs inhumains. L'Angleterre en particulier grinça des dents. Heureusement son dépit n'alla pas jusqu'à lui faire prendre les armes contre la France. Les libéraux français de l'intérieur n'eurent pas cette modération. On sait que, sous leurs menées révolutionnaires, Charles X dut abdiquer moins d'un mois après la glorieuse prise d'Alger.

Toutefois la reddition d'Alger la Blanche ne signifiait point la conquête de l'Algérie. La France n'allait même pas tarder à voir se lever devant elle un adversaire autrement redoutable que le bey Hussein dans la personne d'Abdel-Kader. Celui-ci, il est vrai, allait devoir son succès moins à sa valeur, qui était cependant réelle, qu'aux incertitudes, aux atermoiements et, disons le mot, aux fautes de la politique française



en Algérie. C'est bien cette politique hésitante qui fit d'un obscur fils de marabout un chef d'armée, un conquérant, et permit aux historiens de le comparer à Jugurtha, sinon à Annibal.

Abdel-Kader était né à Mascara, en 1807. Il n'avait que vingt-cinq ans, en 1832, quand il s'attribua la mission de prêcher la guerre sainte contre les nouveaux maîtres d'Alger. On sait le reste et comment pendant quinze ans (1832-1847) le célèbre émir, retranché tantôt dans les régions pittoresques et accidentées du Dahra tantôt dans le Maroc, tint en haleine les meilleurs généraux de la France, les Clauzel, les Changarnier, les Bugeaud, les Lamoricière. N'importe ! l'Algérie n'en devait pas moins être soustraite définitivement au pouvoir de l'Islam et devenir un des plus beaux joyaux de la couronne de France. A peine pouvons-nous déplorer les maladresses sans nombre qui furent commises dans cette grande entreprise, puisqu'elles donnèrent lieu à de magnifiques actes d'héroïsme de la part de l'armée française; puisqu'elles créèrent, pendant près de trente ans, une école de guerre quasi permanente, où se formèrent et se trempèrent nos meilleurs soldats, où se prépara, dirai-je, la glorieuse campagne de Crimée. Après tout et malgré les fautes de tactique, on a pu légitimement parler de l'épopée algérienne, comme on peut parler aujourd'hui de l'épopée marocaine. Les bévues du politicien n'obscurcissent pas la vaillance du soldat. Si elles l'empêchent parfois de procurer à son pays tout le bénéfice matériel qu'on serait en droit d'en attendre, elles ne la rendent jamais inutile au point de vue moral.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter de l'insolence de Hussein. Heureuse faute! dirons-nous à notre tour; heureux coup d'éventail, dont les conséquences ont été si fructueuses pour la civilisation chrétienne! Ah! si le bey arrogant pouvait sortir de sa tombe et promener un instant, du haut de sa Kasba, son regard sur cette ville et sur ces flots,



où jadis il commandait en souverain et abusait si étrangement de son autorité, quel revirement il constaterait. Venant de la haute mer et abondant, non plus dans une simple baie ouverte aux vents, mais dans un large port protégé par de longues et puissantes jetées contre les tempêtes les plus violentes, il contemplerait, au lieu des goëlettes de ses hardis corsaires, d'imposants vapeurs chargés non de déprédations et de rapines, mais des produits de l'industrie, du travail et de la culture de la terre. Il verrait monter vers lui la fumée de nombreuses usines, qui ont transformé cette caverne de brigands, où s'engouffraient les fruits d'un audacieux pillage, exercé sur toutes les côtes méditerranéennes, en un foyer d'activité industrielle et commerciale, où l'honnêteté va de pair avec l'aisance et la richesse. En même temps que le sifflement des locomotives, signe non équivoque de la main-mise d'un pouvoir étranger sur la vieille capitale, il entendrait les claires sonneries de la garnison française. Son attention serait sans doute particulièrement attirée sur les statues des Bugeaud, des Mac-Mahon, des d'Orléans, et sur ce vaste palais de Mustapha, où trône le nouveau maître d'Alger la Blanche, lequel n'est autre que le délégué de cette même France dont il n'avait pas hésité, voilà quatre-vingt-cinq ans, à insulter le représentant. Quelles réflexions amères lui inspirerait ce spectacle sur les conséquences que peut avoir un simple geste déplacé? Comme il regretterait son historique coup d'éventail!

Quant à nous, je le répète, nous ne partagerions pas ses regrets; nous bénirions un acte qui a déterminé un aussi notable recul de l'Islam. Le recul d'ailleurs ne devait plus s'arrêter, et Abdel-Kader, avant de mourir, allait être témoin d'une autre étape importante de la France dans la reprise des territoires jadis ravis à la chrétienté. Abdel-Kader, comme on le sait, après s'être rendu à Lamoricière (décembre 1847), avait reçu l'autorisation, six ans plus tard (1853), de se reti-



rer à Damas, où, doté par le gouvernement français d'une pension annuelle de 100,000 fr., il vécut jusqu'en 1883. C'était assez longtemps pour voir la main-mise de la République française sur la Tunisie. On se rappelle qu'en 1881, à la suite d'incursions de montagnards du nom de *Kroumirs* sur les confins algériens, Jules Ferry décida l'expédition qui amena, au bout de peu de temps, la signature du traité du *Bardo* (25 mai 1881), lequel mit les domaines du bey sous la tutelle française. Le sultan de Constantinople protesta, l'Italie montra de la mauvaise humeur; mais le traité n'en demeura pas moins acquis. Sans doute la France en a retiré un sensible accroissement de force dans la Méditerranée. Ne s'est-elle pas créé à Bizerte un second port militaire, presque l'égal de celui de Toulon? Mais Tunis est en même temps devenu un port commercial de première importance, et la Régence, qui sous l'administration beylicale n'était guère qu'un pays inculte, parsemé çà et là de quelques coins fertiles comme d'autant d'oasis (ce qui est le sort de toutes les contrées où le musulman domine), a changé de face en trente ans. Si elle ne redevient pas ce qu'était l'ancien empire carthaginois, le grenier de Rome, du moins promet-elle assez pour attirer de nombreux colons, puisque, pour ne parler que de ceux-là, les Français, qui n'y étaient que 708 en 1881, s'y trouvaient 46,044 en 1912; et les Italiens, dans ce même laps de temps, avaient passé du chiffre de 11,000 à celui de 88,082 <sup>(3)</sup>.

Et puis, malgré les folies que l'anticléricisme s'est permises jusqu'en Tunisie, c'est la croix qui y a remplacé le

---

<sup>(3)</sup> A noter que la moyenne de l'augmentation des Italiens en Tunisie, les cinq dernières années, n'a été que de 1385 par an, tandis que la moyenne des Français a été de 2,286. Il paraît d'ailleurs que les Italiens, dans leurs moments de mauvaise humeur, menacent de laisser les Français de Tunisie à leur misérable sort et d'émigrer tous en Tripolitaine, en notre Tripolitaine, comme ils disent!



croissant. L'expédition de l'Angleterre en Egypte (1882), celle de l'Italie en Tripolitaine et celle de la France au Maroc (en 1911-1912) allaient compléter cette oeuvre de salubrité morale. Grâce à Dieu, quand nous promenons aujourd'hui notre regard sur le littoral nord-africain, du Ganad de Suez au détroit de Gibraltar, de Port Saïd à Tanger, ou d'Ismaïla à Mogador, nous constatons que l'Islam, comme pouvoir politique, est délogé de partout. Quelques restrictions que nous soyons en droit de faire sur les moyens employés, quelques plaintes que puissent élever certains peuples ou certains individus sur la violation de leurs droits, c'est un résultat dont la chrétienté tout entière en définitive n'a qu'à se louer et à bénir le ciel!—Peut-on rêver davantage, et, après avoir fait de ces peuples des sujets français, essayer d'en faire des sujets du Christ et du pape? La question est délicate. Dès le début de la conquête, on donna aux populations musulmanes les assurances les plus formelles qu'elles ne seraient inquiétées ni pour leurs convictions, ni pour leurs pratiques religieuses, ni pour les moeurs spéciales qui en découlent. Depuis, le gouvernement français est resté fidèle à cette ligne de conduite. Il a bien soumis les Algériens à un ensemble de mesures connues sous le nom de code de l'indigénat et qui constituent un régime relativement dur, quoique nécessaire; il les a bien obligés, par exemple, à se munir d'un permis de voyage dès qu'ils quittent leur arrondissement; il a bien institué des tribunaux exprès pour eux, où la justice est surtout expéditive et se préoccupe peut-être de réprimer plutôt que de pardonner<sup>(4)</sup>; mais il ne s'est jamais avisé de toucher en quoi que ce soit à

---

(4) En outre des impôts payés par les Européens sur propriété bâtie, taxe locative, patente, octroi, droits de timbre, etc., les Arabes sont soumis à des impôts spéciaux: *l'achour*, perçu sur les récoltes et le *zekkat* perçu sur les troupeaux (sauf en Kabylie); le *hokkor*, spécial à la province de Constantine, qui vient en addition de *l'achour*; les différents *lezmas*



leur religion. Il a même interdit qu'on y touchât en prohibant toute propagande ouverte pour leur conversion au christianisme. Faut-il l'en blâmer? Il est certain que la question religieuse pour un musulman n'existe pas. On croit le Coran, on ne le discute point. Une conférence contradictoire sur ce sujet ne pourrait être qu'un sacrilège. On ne peut nier que toute tentative pour amener un musulman à notre foi ne mette plus ou moins en danger la paix publique. Qu'une très grande prudence en cette matière soit nécessaire, nul ne le conteste. Elle est d'ailleurs observée par nos missionnaires, non seulement en Algérie, où l'autorité civile leur en fait une obligation, mais dans tous les autres pays musulmans, où ils sont davantage livrés à leur propre initiative, comme en Egypte, en Syrie, en Asie Mineure.

(À SUIVRE).

M. TAMISIER, s. j.

---

(impôt kabyle, impôt spécial aux tribus du sud et impôt sur les palmiers). Les indigènes sont encore astreints à des corvées. Cependant, sur 94 millions d'impôts, qui sont levés en Algérie, les indigènes qui sont les quatre sixième de la population, ne paient que 42 millions (ce qui ferait 10 fr. par tête d'indigène plus 2 francs comme valeur de corvée). Seulement ils paient la plupart des impôts directs (18 millions sur 26 millions), ce qui est le poids le plus lourd pour une population. L'appauvrissement des Arabes est malheureusement un fait. Imprévoyants, ils se laissent facilement dépouiller de leurs terres et de leurs troupeaux pour quelques pièces d'or, quand ce n'est pas par l'administration en quête de terrains à coloniser. Il est à craindre qu'ils finissent par constituer une classe de profétaires dangereux.

---

## Echos des Sciences

---

SOMMAIRE. — L'influence de la mer sur la végétation et sur le climat des rivages de la Manche. Les bienfaits du *Gulf Stream*; origine, parcours et importance de ce courant. — L'utilisation de l'énergie mécanique des marées: ce qu'en pense un ingénieur anglais. — La loi de Newton et l'explication élémentaire des marées; importance des conditions locales. — Aventures merveilleuses, mais véridiques, d'un atome de carbone racontées par lui-même.

---

**P**ARALLELEMENT à la mer, entre la chaîne des collines des *south downs* et le rivage méridional de l'Angleterre, s'étend une plaine verdoyante qui ne doit guère sa richesse qu'à l'agriculture. Les immenses forêts qui la couvraient autrefois ont presque entièrement disparu; leur bois a servi à chauffer les fours où l'on traitait les minerais de fer au temps, qui n'est en somme pas très éloigné, où l'on ne savait pas encore employer la houille pour cet usage. Il ne reste plus trace aujourd'hui de cette industrie métallurgique primitive et la population actuelle tire surtout ses ressources du sol. Elle cultive le blé et fait des fourrages; elle possède des troupeaux de bêtes à cornes; elle élève une race de moutons célèbre qui porte précisément le nom des *downs*. La campagne, très fraîche, rappelle celle de la Normandie, avec cette différence, toutefois, que la propriété n'y est pas aussi morcelée: on y voit d'immenses domaines seigneuriaux (d'aucun atteignent près de 10,000 arpents) où les daims vivent en liberté sans que nul ne les inquiète.

Les paysages si calmes et si reposants de cette moderne Arcadie rappellent la sage philosophie du poète des bucoliques :

O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas !

(O Laboureurs, votre bonheur serait excessif si vous connaissiez le prix des faveurs que vous a départies la fortune!)



Le même Virgile n'a-t-il pas écrit aussi :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

(Quelle satisfaction pour celui qui peut assigner aux faits leur cause !)

Analysons donc le phénomène économique que nous avons sous les yeux et cherchons à retrouver des lois générales dans ce cas particulier.

Le climat de toute cette région est tempéré mais il est fort humide, les vents du sud-ouest, qui ont balayé l'Atlantique, prédominant. Le voisinage de la mer rend la température plus régulière qu'ailleurs pendant toute l'année : l'évaporation de ses eaux absorbe une grande quantité de chaleur et atténue les rigueurs de l'été; les pluies d'automne la restituent et empêchent un refroidissement trop intense du sol; les brouillards protègent la végétation des rigueurs d'un hiver excessif. On jouit donc ici d'un climat maritime très caractérisé; les variations thermométriques n'accusent pas une grande amplitude entre leurs valeurs extrêmes, et tout cela favorise le développement des céréales, des herbes et des bois. En l'absence de gisements minéraux et houillers, les habitants ne peuvent s'adonner qu'à la culture — et à la pêche, sur le rivage même de la Manche. En conséquence, on ne trouve pas ici de grandes villes: la population, assez dense cependant, reste disséminée dans la campagne, à proximité de son travail; les villages, infiniment propres et coquets, sont nombreux; çà et là, quelques centres d'échange des produits agricoles. Les agglomérations les plus considérables se sont formés aux ports, dont les uns doivent leur prospérité au transit des marchandises et au mouvement des passagers (Southampton, Douvres) plutôt qu'aux ressources de l'arrière-pays immédiat, et les autres (Portsmouth), à leur importance militaire qui en fait les boulevards de la sécurité britannique. A signaler aussi nombre de stations balnéaires.

(Brighton, Eastbourne) renommées pour leur atmosphère égale et douce.

La présence de la mer ne suffit pas cependant à expliquer les conditions si favorables que rencontre là la végétation : c'est à sa situation sur le trajet des eaux tièdes du *gulf stream* que cette côte doit ses avantages. Les chênes-verts et les cèdres y atteignent une taille majestueuse, les rhododendrons font de merveilleux bosquets, les camélias et les myrtes poussent en pleine terre et les pins maritimes mêlent leurs aiguilles sombres aux verts délicats des cytises et des acacias. Au large, l'île de Wight, que ne sépare de la terre qu'un couloir de quelques milles de largeur, forme un immense bouquet et le touriste s'émerveille de tant de grâce et de fraîcheur. Plus loin, au voisinage des côtes normandes, ce sont les îles de Guernesey et de Jersey, célèbres par leurs pri-meurs et puis enfin la *ceinture dorée* de Bretagne dont la fécondité est bien connue.

D'où vient le *gulf stream* ? Comment prend-il naissance ? Où va-t-il ?

Les vents alizés agissant dans une direction constante, entre les tropiques, du nord-est au sud-ouest dans l'hémisphère boréal et du sud-est au nord-ouest dans l'hémisphère austral, entraînent mécaniquement les eaux de l'est vers l'ouest par leur frottement continu sur la surface des océans. Il en résulte, dans l'Atlantique, un courant équatorial qui se dirige de l'Afrique vers l'Amérique ; il glisse le long des côtes du Brésil, de la Guyane et du Vénézuéla, passe entre les Antilles et l'Amérique Centrale et se dirige vers le Mexique dont la rive lui barre la route. A cet incessant afflux d'eau, il faut une issue. S'incurvant comme le littoral lui-même, le courant revient vers l'est ; il trouve un étroit passage entre la Floride et Cuba et s'échappe par là du golfe,



emportant emmagasinée une énorme quantité de chaleur <sup>(1)</sup>.

Le courant, dont on estime le débit à 2000 fois celui du Mississippi, est alors animé d'une grande vitesse puisque cette énorme masse d'eau doit s'écouler par ce chenal de quelque 60 kilomètres de large; il fait 4 noeuds et demi. Sa profondeur, au sortir de cette Méditerranée américaine, atteint 400 mètres. Il s'incline alors vers le nord-est, s'élargit tout en suivant les côtes des Etats-Unis, dont il ne s'écarte qu'au-delà du cap Hatteras, passant au sud de Terre-Neuve pour baigner la Bretagne, l'Irlande, l'Angleterre, exercer même sa bienfaisante influence sur les côtes de Norvège et parvenir l'été jusqu'au Spitzberg, à 80° de latitude nord, transportant au voisinage du pôle des débris de la végétation des tropiques.

Bien entendu, les eaux ainsi transportées de l'équateur vers les régions polaires sont remplacées par des eaux froides, venues de ces dernières. Dans l'Atlantique ce contre-courant passe entre le Groenland et le Labrador; il faut lui attribuer en grande partie la température toujours froide, même l'été, des eaux de l'estuaire du Saint-Laurent. Il glisse le long des Etats du nord de l'Amérique, passe devant New York, puis, rencontrant le *gulf stream*, ne s'y mêle pas, mais plonge par-dessous pour se diriger vers la côte africaine.

De là des contrastes frappants entre les climats de villes

---

(1) On a constaté la quantité de chaleur qu'il entraîne avec lui pendant une journée. Elle s'exprime par le chiffre suivant qu'on ne peut guère énoncer à l'aide d'un vocable arithmétique, et qu'il est plus simple d'écrire, 39,500,000,000,000,000 de *calories*. — La calorie est, comme chacun le sait, la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré la température d'un kilogramme d'eau. La quantité de chaleur transportée par le *gulf stream* (en un jour) est égale à la quantité de chaleur qui tombe sur la zone glaciaire pendant les six mois que dure l'été, les six mois que cette zone voit le soleil. Elle est égale aussi à toute la quantité de chaleur qui tombe sur l'Atlantique nord. (G. Clere Rampal, *La mer*, p. 43.)

situées à la même latitude dans les deux continents. Montréal, le croirait-on, n'est pas plus septentrional que Bordeaux; New York est sur la même parallèle que Lisbonne et Naples. Combien différentes cependant les conditions qu'on rencontre des deux côtés de l'Atlantique ! (2)

\* \* \*

“ A vendre aux enchères, le 18 juin 1913, à l'Hôtel de l'Ancre, à Chichester, le vieux moulin fameux, mû par la marée, de Fishbourne, connu sous le nom de Saltmill, etc.... ” Suivaient la désignation de la propriété, la superficie du bassin de retenue des eaux amenées par le flux, et divers autres renseignements. Cette annonce, affichée sur une grange, nous a rappelé que l'on a fait sur cette côte du Sussex plusieurs tentatives, prématurées peut-être, d'utilisation de l'énergie mécanique des marées : à Sidlesham, à Havant, et ailleurs. Aucune ne semble avoir bien réussi jusqu'à présent.

“ Au meeting de l'Association britannique en 1882, lord Kelvin confessait que si on lui demandait ce qu'il entendait par marées il serait fort embarrassé de répondre. Ceux qui, depuis cette époque, n'ont pas autant réfléchi sur ce sujet que ne l'avait fait lord Kelvin n'éprouvent pas la même difficulté et, à défaut de définitions, se contentent de représentations descriptives. Pour le marin au large, la marée se traduit par un mouvement horizontal de l'eau; pour un marin au port, elle consiste surtout en un mouvement vertical. ” (3)

Un corps en mouvement peut produire du travail; on dit qu'il est doué d'une énergie cinétique ou mécanique dont la

---

(2) L'Océan Pacifique possède dans l'hémisphère nord un courant chaud analogue au *gulf stream*, le *kouro sivo* qui remonte des Indes Néerlandaises vers le Japon.

(3) *The Times Engineering Supplement*, 9 mai 1913.



quantité dépend de sa masse et de sa vitesse. C'est ainsi que le poids mobile d'une horloge en actionne tout le mécanisme à mesure qu'il se rapproche lentement du sol. On s'est préoccupé de temps immémorial d'utiliser l'écoulement de l'eau des ruisseaux et des rivières pour accomplir une tâche utile, au moyen de moulins. Quand l'eau va vite, avec un débit régulier, on peut la faire arriver à la partie inférieure d'une roue dont les palettes, transversales au courant, sont entraînées par lui et permettent de convertir le mouvement de translations de l'eau en un mouvement de rotation de l'arbre dont les aubes sont solidaires. On peut aussi pourvoir les roues d'auges et faire arriver l'eau à leur partie supérieure; c'est alors le poids du liquide qui fait tourner la roue. Pour employer ce dispositif, il faut que l'eau puisse tomber d'un niveau à un autre moins élevé et trouver encore après une pente qui lui permette de continuer sa route. Toutefois, le rendement de ces machines est mauvais: on ne recueille sous forme utile qu'une fraction de l'énergie que possédait l'eau courante et il est difficile d'obtenir des puissances élevées. A ces installations plus ou moins rudimentaires, on a substitué des mécanismes plus parfaits: les turbines hydrauliques dont le principe n'est cependant pas très différent.

Dans ces moteurs actionnés par l'eau, l'axe est vertical; ils comportent deux organes dont l'un est appelé distributeur et l'autre récepteur. On démontre que, pour obtenir l'effet utile maximum, il faut que l'eau arrive sans choc sur la partie mobile et soit divisée en un grand nombre de filets: c'est le rôle du distributeur de procurer ce résultat. C'est une couronne fixe pourvue de contre-aubes invariables sur lesquelles, par glissement, l'eau s'oriente dans une direction convenable: elle rencontre alors les aubes de la partie mobile et communique à l'axe un mouvement de giration qui peut être très rapide. Quand un poids  $P$  kilogrammes tombe d'une hauteur de



h mètres il produit un travail dont la mesure s'exprime en kilogrammètres par le produit  $P \times h$ . Pour disposer d'une puissance constante avec une turbine donnée de débit fixe, il faudra que la hauteur de chute soit invariable. Or, que la mer monte ou qu'elle descende, le niveau de l'eau change continuellement; de là cette conséquence que pour utiliser l'énergie mécanique des marées il faut emmagasiner l'eau dans des réservoirs à marée montante et lui faire subir à marée basse une chute donnée.

Il semblerait donc que le moulin ne puisse fonctionner que deux fois par jour de 24 heures, et pendant la courte période s'étendant du moment où la mer descendante n'atteint plus un niveau déterminé jusqu'à celui où elle le rattrapera dans son mouvement d'ascension ultérieur. On conçoit qu'une installation basée sur ce principe puisse difficilement réussir, les machines sont trop souvent au repos, l'amortissement du matériel est très onéreux pour une utilisation trop intermittente, d'autre part, l'énergie ne s'obtient que par à-coups éloignés et à des heures différentes tous les jours. Tout cela explique, d'après M. C. A. Battiscombe, l'insuccès d'un grand nombre d'entreprises de ce genre. Voici le remède que propose cet ingénieur (\*): il faudrait disposer d'au moins deux réservoirs, situés l'un au niveau supérieur de la mer haute, et l'autre à un niveau intermédiaire entre celui-ci et celui de la basse mer, en n'utilisant que cette fraction de la hauteur de chute; dans ces conditions la période d'utilisation des turbines serait plus considérable: l'eau du réservoir inférieur donnerait la force motrice, quand la mer serait tout-à-fait basse, puis le réservoir supérieur servirait quand l'autre serait devenu inutile par suite de l'élévation du niveau de la

---

(\*) Mémoire présenté à la *Society of Engineers* d'Angleterre, d'après le compte rendu du *Times*, 9 mai 1913.



mer. On pourrait évidemment fractionner davantage la chute de l'eau et employer un plus grand nombre de bassins.

La réalisation de ce plan présente des difficultés de deux genres; les unes, géographiques: il faut trouver une côte où la marée atteigne une hauteur importante, et dont, d'autre part, la configuration permette un aménagement facile des réservoirs, il faut aussi qu'elle soit voisine d'un centre manufacturier important afin d'utiliser avantageusement la force motrice captée; les autres, économiques: les travaux permanents indispensables obligent à immobiliser des capitaux fort importants dont il faut servir les intérêts sans oublier de tenir compte de leur dépréciation et des frais d'entretien.

Tout considéré, M. Battiscombe estime qu'une installation hydro-électrique où la hauteur des marées varierait suivant les époques entre 20 pieds et 38 pieds 8 pouces nécessiterait une dépense de premier établissement de \$3,800,000 pour une puissance de 20,000 chevaux. Les charges annuelles totales atteindraient \$120,000; en admettant 4,582 heures de travail maximum avec une capacité de 11,190 kilowatts, on aurait annuellement 51,272,580 kilowatts-heure au prix de 0.209 cent par unité. Ces nombres lui semblent fort encourageants. Citons en effet ses conclusions: " Dans un grand nombre d'endroits, les marées devraient être regardées comme un élément de la richesse nationale: on pourrait démontrer par une installation d'essai que le prix des réservoirs n'est pas un obstacle insurmontable à l'utilisation de l'énergie des marées et, si ce point était bien établi, on trouverait vite le capital nécessaire à une entreprise de ce genre. Non seulement les marées peuvent être utilisées économiquement, mais il en résulterait un énorme avantage pour la prospérité industrielle et commerciale des îles britanniques. "

\* \* \*

Personne n'ignore que c'est Newton qui découvrit la loi de la gravitation universelle : deux corps s'attirent l'un l'autre proportionnellement à leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. On sait qu'elle permet d'expliquer les révolutions des astres et qu'elle présente dans la physique du globe une importance considérable. C'est elle qui régit ce mouvement périodique des eaux de la mer qu'on désigne sous le nom de marées. Voyons comment.

Supposons, pour plus de simplicité, une couche d'eau uniforme à la surface de la terre. Elle est soumise à des forces diverses : pesanteur, pression atmosphérique, vents, etc..... mais elle subit aussi l'action de la lune, du soleil, des autres planètes, des étoiles. Celle de la lune offre toutefois une importance prépondérante à cause de la distance relativement minime qui nous en sépare : l'attraction qu'exerce ce satellite sur la région de notre globe qui en est la plus proche provoque en ce point une accumulation des eaux qui cessent d'être réparties également sur toute la sphère terrestre. La mobilité de l'eau par rapport au sol permet la formation d'un autre renflement liquide analogue et diamétralement opposé au point où l'attraction de la lune sur la masse solide étant plus forte que celle que subit la masse liquide celle-ci semble soumise à une répulsion qui n'est évidemment qu'apparente.

Maintenant, la lune n'est pas immobile : elle tourne autour de la terre en 24 heures 50 minutes ; c'est donc en des points différents de la terre que se produisent à des instants différents ces accroissements de la couche d'eau ; ils se déplacent comme deux ondes, toujours opposées, dans le même sens que la lune ; en chaque point il y a donc deux passages de la marée haute par jour, séparés par deux marées basses, instants où la mer passe par sa profondeur minimum.

Il y a plus : le soleil exerce également une action qui n'est nullement négligeable. Suivant la *phase* de la lune,



cette action concorde avec ou contrarie celle de cette dernière. Quand la terre, le soleil et la lune sont en ligne droite (syzygies), ces forces s'ajoutent; c'est donc au moment de la nouvelle ou de la pleine lune que la marée atteint la plus grande amplitude. Quand, au contraire, le soleil et la lune sont, par rapport à la terre, dans des directions rectangulaires (quadratures), la marée a moins d'importance: on a dans le premier cas une *marée de vive-eau* et dans le second, une *marée de morte-eau*.

Il faut avouer cependant que le phénomène n'est pas encore complètement élucidé et que la théorie élémentaire qui vient d'être résumée ne suffit pas à tout expliquer; on ne voit pas, en particulier, pourquoi — c'est un fait reconnu pourtant — les marées les plus hautes ne coïncident pas rigoureusement avec les syzygies, mais se produisent 36 heures après.

Si la hauteur dont s'élève le niveau de la mer du fait de la marée varie, et parfois beaucoup, d'un point à un autre d'une côte, à la même époque, cela tient surtout à la forme du littoral et à des circonstances locales. Par exemple l'onde de marée s'engouffrant dans la baie de Fundy, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, se trouve resserrée; l'énergie qu'elle possède s'accumule dans une masse d'eau décroissante qui, par suite, se déplace avec une vitesse croissante et, recevant de l'arrière une énorme poussée, s'élève sur le rivage: la hauteur moyenne de la marée atteint en cet endroit 8, 10, et même 14 mètres dans la baie Cobequid — 12 mètres dans la baie Chignecto. Des causes analogues produisent des marées de très grande amplitude dans les parages du détroit de Magellan et dans la baie du Mont-Saint-Michel.

La dénivellation des océans sous l'action des astres les plus voisins de la terre ne dépasserait pas 60 centimètres si la masse liquide était également répartie sur la sphère terres-



tre avec la même profondeur partout; la seule existence des rivages suffit à l'augmenter, et parfois énormément, parce que, comme on vient de le dire, la force vive acquise ne se transmet alors qu'à une couche de plus en plus mince.

Certains ports doivent encore à leur position géographique un autre avantage résultant de la marée; à Southampton, par exemple, et au Hâvre, la mer reste haute longtemps, plusieurs heures. Cela vient de ce que l'onde de marée venue de l'Atlantique se divise en rencontrant l'Irlande et la péninsule de Cornouailles; l'une des ondes s'avance dans la Manche et l'autre contourne l'Angleterre, puis redescend dans la Mer du Nord à l'encontre de l'autre. Or, quand la marée directe de l'ouest cesse de se faire sentir au Hâvre et à Southampton, la marée indirecte arrive de l'est et remplit à son tour les bassins.

\* \* \*

Voyageant à travers le monde depuis la création, héros involontaire de magnifiques exploits, sujet inconscient d'étonnantes transformations, tantôt au sommet de la gloire, et tantôt dans l'abjection, accablé de mépris et de honte, parfois libre et parfois enchaîné dans les liens d'une association, l'atôme de carbone poursuivait incognito depuis des millénaires sa course enfiévrée, lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle un illustre savant, Lavoisier, entreprit d'en écrire l'histoire. Il n'en put guère achever qu'un admirable chapitre. Une mort horrible vint arracher ce grand homme à ses travaux: la Convention l'envoya à l'échafaud. Mais il laissait des disciples auxquels la méthode si féconde qu'il avait créée devait apprendre peu à peu une foule de choses, et les chimistes continuèrent dans le siècle suivant l'oeuvre glorieuse qu'il avait commencée.

Voici l'un des récits que pourrait nous faire le carbone



s'il avait appris quelque chose au sujet de sa propre existence dans les laboratoires, les universités et les écoles, où l'on le manipule depuis si longtemps pour lui arracher ses secrets.

“ Je n'ai pas à vous apprendre, dirait-il, que moi, carbone, je suis un corps simple, c'est-à-dire, qu'on ne peut pas me décomposer en plusieurs substances, ni à vous rappeler que je me présente néanmoins sous des aspects bien différents qu'on a qualifiés d'états allotropiques.

“ J'avais ma forme la plus belle, j'étais incolore, cristallisé, je lançais mille feux par suite de ma réfringence, j'étais de tous les corps le plus dur et en même temps le plus précieux : on m'appelait *diamant* — quand je devins, il y a bien longtemps, la propriété de Lavoisier. C'était un financier, un fermier général. J'espérais donc être, comme mes pareils, taillé et poli de manière à éblouir le monde ; je savourais d'avance mes succès. Mais au lieu de m'admirer, de me montrer avec ostentation et de me garder jalousement, comme aurait fait un autre, mon maître, sans se soucier de ma grande valeur, me destinait à des expériences qui l'ont rendu fameux... et qui m'ont aussi fait mieux connaître ma nature. Je dois donc m'en réjouir, si j'en crois Socrate.

“ M'ayant enfermé dans un espace limité rempli d'un gaz qu'il appelait *oxygène*, par une belle journée de soleil où je n'aurais demandé qu'à briller, Lavoisier concentra sur moi des rayons de lumière au moyen d'une forte lentille. Je brûlai et devins complètement invisible. Je n'avais pourtant pas disparu. “ Rien ne se perd, rien ne se crée ”, vous le savez, a démontré mon maître. Je m'étais tout simplement uni à l'oxygène qui se trouvait là et pour lequel mes affinités inconscientes m'étaient soudain révélées ; nous formions un gaz incolore qu'on appelle aujourd'hui l'*anhydride carbonique* et, si je regrettais ma liberté (car j'étais maintenant fixé à deux autres atomes), j'avais au changement gagné de la mobilité.



Si beau qu'il soit, un diamant—Régent, Grand Mogol ou Cullivan — est forcément inerte. . . Fluide, j'allais pouvoir voyager avec mes compagnons à travers le monde pour le plus grand bien de mon instruction et, somme toute, je n'étais pas fâché de ne plus être cristallisé.

“ Mes espérances, hélas ! furent de courte durée. Pour vérifier notre identité, on nous mit au contact d'eau de chaux qui nous absorba ; nous combinant à cette base, nous formâmes un minéral dont les particules étaient très divisées : j'ai su depuis que c'était un précipité de *carbonate de chaux*.

“ Tous les carbonates, celui de chaux comme les autres, sont décomposés avec effervescence par le contact d'un acide qui s'empare de la base en chassant l'anhydride carbonique qui se dégage sous la forme gazeuse. C'est ce qui se produit quand on nous arrosa d'un liquide qu'on appelait alors *acide muriatique* mais qu'on a préféré depuis nommer *chlorhydrique*.

“ Les deux atomes d'oxygène m'accompagnèrent, naturellement, et nous commençâmes une existence vagabonde dont j'ai gardé le meilleur souvenir. Il y avait dans l'air beaucoup de molécules gazeuses, surtout d'autres espèces : celles d'azote étaient les plus nombreuses, puis venaient celles d'oxygène. Il y avait aussi de la vapeur d'eau, de l'hydrogène, et des gaz rares que les hommes ne connaissaient pas encore. Ah ! les beaux jours d'alors ! Quand le vent faisait rage, c'étaient des rondes folles, des courses endiablées et des tourbillons vertigineux où je me grisais de vitesse. Puis quand le calme renaissait, ce n'étaient plus que de sages promenades. Les courants atmosphériques nous entraînaient deci-delà : nous en avons vu du pays !

“ Hélas ! Cela ne pouvait toujours être ainsi. Une après-midi de printemps — c'était dans la Forêt-Noire — une feuille de hêtre nous saisit ; elle rejeta dans l'atmosphère mes



atomes d'oxygène et me fit entrer avec les éléments de l'eau dans une combinaison nouvelle et, après des transformations multiples, je fis partie de la substance même du tronc de l'arbre, sous forme de *cellulose*. Appartenir à un arbre séculaire, que l'on peut sans doute admirer, mais qui est invariablement fixé au sol, vivre sans cesse dans le même milieu, surtout ne plus rien apprendre, je ne pouvais m'y résigner : c'était trop insupportable. Je fus pourtant emprisonné longtemps, très longtemps, et je m'ennuyais beaucoup, quand un jour un bûcheron marqua le vieux hêtre d'un signe fatidique. Bientôt après, on l'abattit ; avec le bois on fit des meules et l'on y mit le feu, mais sans laisser les flammes jaillir. La combustion étouffée donna bien de la fumée avec laquelle s'en allèrent, dans des combinaisons variées, nombre d'atomes de carbone. La cellulose qui m'emprisonnait se décomposa progressivement ; tout l'hydrogène et l'oxygène s'échappèrent ; je me retrouvai à l'état de corps simple sous forme de charbon de bois.

“ Etant indestructible, j'allais recommencer un nouveau cycle de métamorphoses. “ Ce charbon-là va faire du bruit dans le monde”, dit à mes côtés, en allemand, un jeune homme qui portait des lunettes. Je crus un moment que j'allais de nouveau servir à des expériences qui établiraient quelque grande loi scientifique. Mais non : avec du soufre et du salpêtre, je devais former de la poudre noire et c'est du fracas qui accompagna la détonation de cet explosif qu'il s'agissait.... ”

J. FLAHAULT.

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

La session anglaise. — Le bill du *Home Rule*. — Son adoption aux Communes. — Une nouvelle manoeuvre des lords. — Question constitutionnelle. — La réforme de la Chambre haute annoncée pour la prochaine session. — Rumeurs de la retraite de M. Asquith. — M. Winston Churchill et la question navale. — Le voyage de M. Poincaré en Angleterre. — Le cabinet Barthou et la loi du service de trois ans. — Les fauteurs d'insubordination. — Les finances françaises. — Situation difficile. — Mort d'Henri Rochefort. — Sa carrière et son oeuvre. — Le drame des Balkans. — Au Canada.

---

**L**A session anglaise suit son cours prévu, que nous avons indiqué dans une de nos précédentes chroniques. Le 30 juin, le bill du *Home Rule* a franchi l'étape du comité général. L'opposition a provoqué un vote pour protester contre la rapidité de la procédure ; 320 voix contre 243, ont appuyé le gouvernement. Le 7 juillet, lors de la motion pour la troisième lecture du projet de loi, M. Bonar Law en a proposé le rejet ; le vote a été de 352 voix contre 243. Le bill a alors été lu une troisième fois sans division.

A la Chambre des lords, le sort réservé à la mesure n'était pas douteux. On savait d'avance que le bill ne pouvait, y recevoir un accueil favorable. Mais les unionistes ont imaginé cette fois une tactique nouvelle. Lord Lansdowne a proposé la motion suivante : " Cette chambre refuse de prendre ce bill en considération tant qu'il n'aura pas été soumis au jugement du pays ". La portée de cette motion, dans la pen-



sée de son auteur et de ses amis, est plus grande qu'on ne peut le soupçonner à première vue. Les unionistes croient avoir découvert une feuille dans le *Parliament Act*, qui pourvoit à l'adoption des bills en passant par-dessus la tête des lords. Voici leur théorie. Si la Chambre haute ajourne la considération du bill de *Home Rule* jusqu'après le terme du présent parlement, le gouvernement libéral ne pourra passer outre, vu que le *Parliament Act* n'a pas prévu le cas où les lords se donneraient des vacances prolongées quant à cette législature, contre laquelle ils se mettraient virtuellement en grève. Voilà l'idée qui aurait inspiré l'attitude et la motion de lord Lansdowne. En d'autres termes, le *Parliament Act* décrète que si un bill, adopté à deux sessions consécutives par les Communes, est rejeté les deux fois par les lords, une troisième adoption par les Communes permet de le faire sanctionner par la Couronne malgré le défaut de concours de la Chambre haute. Ou si les lords, au lieu de rejeter le bill, lors de la deuxième épreuve, en ajournent la considération, la condition des deux rejets consécutifs, stipulée par le *Parliament Act*, n'est pas remplie, et le bill, après sa troisième adoption par les Communes, ne peut être sanctionné par la Couronne, nonobstant l'attitude des lords. Cette théorie des unionistes est-elle juste, est-elle bien fondée en droit constitutionnel ? C'est une question que nous n'entreprendrons pas d'élucider ici, et dont la solution peut être assez épineuse.

Naturellement, la motion de lord Lansdowne a été adoptée. La majorité hostile à la deuxième lecture du bill a été de 302 voix contre 64. La réponse du gouvernement à ce vote ne s'est pas fait attendre. Le même jour, le premier ministre a annoncé, dans la Chambre des communes, que le bill relatif à la réforme de la Chambre haute serait présenté certainement à la prochaine session. En attendant que le *Home Rule* devienne un fait accompli, on s'amuse à spéculer sur ce qui s'en suivra. A ce sujet le *Daily News* écrit :

“ Lorsque l'Acte entrera en vigueur, il est entendu, croyons-nous, que le roi sera avisé de mander M. John Redmond pour le charger de former un gouvernement. Le titre de conseillers privés d'Irlande sera conféré à MM. Redmond et Dillon et à leurs principaux collègues. Au temps voulu, M. Redmond abandonnera la direction active des nationalistes dans la Chambre des communes et aura sans doute pour successeur M. T. P. O'Connor. Le maintien de M. Redmond au gouvernement dépendra du résultat des premières élections irlandaises. Il y a peu de doute qu'il n'obtienne une bonne majorité, et le premier devoir de son ministère sera d'établir une administration responsable à Dublin sur une base ferme et durable. Avec l'adoption définitive du bill prendra fin la résolution en vertu de laquelle les nationalistes refusent d'occuper des fonctions sous la Couronne et d'assister aux réceptions officielles. Le lord-lieutenant d'Irlande deviendra pour la première fois le représentant de la société irlandaise et la question de la résidence d'un membre de la famille royale en Irlande pourra être considérée d'une manière pratique. On espère dans les cercles nationalistes que des arrangements pourront être pris avec la Banque d'Irlande afin que l'ancien palais législatif de *College Green* soit rendu à sa vieille attribution constitutionnelle. La Chambre des lords d'Irlande reste à peu près dans son ancien état, et si elle était affectée au sénat irlandais, ce serait dans son enceinte qu'aurait lieu la cérémonie d'ouverture et que le discours du roi serait lu. On exprime assez généralement le désir que, sous le régime du *Home Rule*, le duc de Connaught devienne lord-lieutenant d'Irlande. On peut affirmer que le caractère de la politique de M. Redmond sera ce que l'on peut appeler conservateur. Toutes les personnes responsables désirent respecter les susceptibilités des comtés protestants. ”



Au sujet des desseins de l'Ulster, on croit que, lors des élections irlandaises, la population des comtés protestataires recevra le conseil de ne pas voter. Il est certain que, dans ces quatre comtés, on pratique actuellement les exercices militaires. Mais il doit être clairement compris qu'il n'y aura aucune tentative de réduire ces volontaires par la force, à moins qu'il faille intervenir pour protéger la minorité catholique.

Suivant les calculs des partisans du *Home Rule*, la sanction royale pourrait être donnée au bill vers le mois de juin, l'année prochaine. L'Acte viendrait en vigueur le premier mardi du huitième mois qui suivrait, ce qui serait le premier mardi de février 1915. Mais par ordre en conseil le gouvernement impérial pourrait antidater ou postdater cette entrée en vigueur de sept mois. Et on peut présumer que la loi de l'autonomie irlandaise ne prendra effet qu'après l'élection générale de 1915 dans le Royaume-Uni. Par cette élection 103 membres irlandais seront envoyés à Westminster. Ces représentants retiendront leurs sièges dans le parlement impérial jusqu'à ce que le parlement irlandais prenne effectivement naissance au commencement de 1916.

Une autre des mesures contentieuses du cabinet, celle qui a pour objet la sécularisation de l'église galloise, a subi sa troisième lecture dans la Chambre des communes. Le vote a été de 347 contre 244. Quelques jours après, le bill pour abolir le vote plural a été adopté également en troisième lecture par une majorité de 293 contre 222. Entre temps, on remet en circulation les rumeurs relatives à la retraite de M. Asquith. On répète qu'il abandonnera bientôt le poste de premier ministre et qu'il cédera la place au ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey. " Il est cependant peu probable, lisons-nous dans une dépêche, que M. Asquith quitte la direction du parti libéral jusqu'après la dissolution du parlement ou jusqu'après l'adoption du *Home Rule* en troisième lecture.



Il est toutefois certain que la question du vote des femmes et l'affaire Marconi lui ont créé beaucoup d'ennuis. Le *Reynolds' Newspaper*, organe radical avancé, dit, au sujet du dîner donné par le comité politique du *Reform Club* à M. Lewis Harcourt : " Le discours du premier-ministre qui présidait, a causé une grande surprise. M. Asquith a laissé à ses auditeurs l'impression qu'il ressentait leur anxiété politique beaucoup plus que ne l'imaginent ses partisans les plus intimes. "

M. Winston Churchill vient de faire, au sujet de la question navale, des déclarations qui ont été longuement commentées. Il a d'abord donné un état de l'accroissement des flottes respectives de l'Angleterre et de l'Allemagne. Voici ses chiffres : Angleterre, 9 grands cuirassés, 4 croiseurs cuirassés, 10 croiseurs légers, 51 contre-torpilleurs ; Allemagne, 7 grands cuirassiers, 4 croiseurs cuirassiers, 7 croiseurs légers, 40 contre-torpilleurs. M. Churchill a expliqué que les croiseurs anglais ne comprennent pas les vaisseaux construits par l'Australie. Il y a dans les eaux éloignées seulement douze navires de 5,000 tonnes. Un député lui ayant demandé s'il se rendait compte qu'en 1904 il y avait dans les mêmes eaux trente-cinq vaisseaux de cette force, M. Churchill a répondu d'un ton significatif : " Je m'en rends parfaitement compte, et j'espère pouvoir augmenter dans une certaine mesure le nombre de nos vaisseaux de guerre stationnés dans les eaux étrangères ". Le premier lord de l'Amirauté a ensuite déclaré qu'il n'avait pas de nouveaux faits à rapporter. Quant à la Méditerranée, de nouveaux programmes sont sans doute discutés en Italie et en Autriche, mais rien de récent ne lui semble nécessiter un changement dans le programme naval anglais.

M. Churchill a ensuite abordé une autre question, celle de la défense générale de l'empire : " Depuis que j'ai adressé la parole à la Chambre, la dernière fois, sur ce sujet, a-t-il dit,



un sérieux événement est arrivé relativement aux vaisseaux canadiens. Le rejet du bill naval canadien nous a privés, pour un temps au moins, d'une aide sur laquelle nous comptions, et, à moins que nous ne comblions cette lacune en imposant de nouveaux sacrifices aux contribuables britanniques, la dépense générale de l'empire — qu'il ne faut pas confondre avec la défense du Royaume-Uni — se trouvera privée de trois vaisseaux inclus dans les calculs de l'Amirauté, comme requis à partir de la fin de 1915. Aussitôt que nous avons été informés du rejet du bill, le gouvernement a compris qu'une action immédiate devenait nécessaire. Nous avons à choisir entre deux modes d'action. Nous pouvions mettre sur les chantiers trois vaisseaux additionnels à la place des trois vaisseaux canadiens, et nous pourrions le faire encore; mais nous ne sommes pas sûrs que ce mode, qui signifierait une augmentation de huit millions et demi de louis dans nos estimations navales, soit nécessaire, et assurément on ne devrait l'adopter, que s'il était nécessaire. Bien que le bill de secours naval ait été rejeté, la question de la participation du Canada à sa propre défense et à celle de l'empire n'est certainement pas morte. Que nous lisions les discours des membres du gouvernement ou de l'opposition, nous constatons que, malgré les divergences dans les moyens à prendre et les divisions de partis, l'immense majorité est d'accord pour déclarer qu'il faut agir et le plus tôt possible. La situation n'est pas encore nettement définie, et je suis enclin à penser que nous pouvons faire plus de mal que de bien en essayant de la discuter en public. Le Canada est absolument maître de ses destinées. Je ne puis essayer de pronostiquer quelle ligne de conduite il va finalement adopter. Mais je crois que les discours des hommes politiques canadiens, pris en eux-mêmes en-dehors de toute autre information publique ou privée, indiquent clairement que la question de la participation effective du Canada à la défense générale de l'empire n'est nullement enterrée.



Et nous n'avons pas le droit de conclure maintenant que nous allons être laissés sans coopération en face des éventualités futures et obligés de porter seuls tout le fardeau. Etant donnée cette situation, l'Amirauté a recommandé et le cabinet a approuvé l'adoption d'un expédient temporaire. Nous n'élargissons pas notre programme quant au nombre de nos grands cuirassés, mais nous accélérons la construction de ceux qui étaient déjà inclus dans nos décisions, de manière à nous assurer que nous aurons la force requise aux périodes voulues. Nous hâtons donc la construction des trois vaisseaux de cette année, qui autrement n'auraient pas été commencés avant la fin de 1913. Nous avons demandé des soumissions le mois dernier, les soumissions ont été reçues, et ces vaisseaux, si tout va bien, seront prêts vers le mois de juillet 1915. Ceci maintiendra suffisamment, pourvu qu'il n'y ait pas de construction nouvelle en Italie et en Autriche, notre marge méditerranéenne et notre force générale, tel que je l'ai expliqué au mois de mars dernier. Sans doute, l'avantage qui nous sera donné par cette simple accélération de construction, ne sera que temporaire. Mais l'effet de cette nouvelle construction sera d'élever la marge dont nous disposons, pour sept ou huit mois, de la fin de 1915 au commencement de 1916, au même niveau que si le bill canadien eût été adopté. Mais, après cette période, l'avantage de cette accélération n'existera plus, et nous nous trouverons de nouveau en face de la lacune que j'ai indiquée. D'ici à douze mois, cependant, il est probable que la situation canadienne sera plus définie, et nous serons mieux en état de discerner si nous serons obligés de recourir à une nouvelle accélération dans la construction des vaisseaux de l'année prochaine ou à une addition directe à notre programme. ”

Dans son discours, M. Winston Churchill a aussi parlé de l'utilité de l'huile comme combustible pour les vaisseaux



au lieu et place du charbon. Ceci a donné lieu à une passe-d'armes assez vive. Faisant allusion à certaines rumeurs de scandale, le ministre a déclaré qu'il avait sans doute signé un contrat avec une compagnie, propriétaire de gisements d'huile, dans laquelle lord Murray, le " maître d'Elibank ", a des actions. Mais il a produit un affidavit du ministère de la marine certifiant qu'aucun membre du gouvernement n'était intéressé dans cette compagnie. Et il s'est écrié : " Si quelqu'un a des soupçons et désire les manifester, c'est le moment et l'endroit propices". Là-dessus, disent les dépêches, le député unioniste de Wiltshire, John Terrell, demanda " si l'exonération de M. Churchill s'étendait à tous les membres du gouvernement"? Il expliqua qu'il était poussé à poser cette question par les rumeurs qu'il avait entendues. Le major Martin Archer-Shee, unioniste, a déclaré qu'il y a de bonnes raisons de croire à ces rumeurs, comme on le verrait plus tard, et il a fait allusion aux placements avantageux d'un certain monsieur. M. Churchill l'a vivement poussé à donner des noms, mais le major Archer-Shee s'y est refusé. M. Churchill a expliqué alors que lord Fisher, avant de devenir président de la commission des huiles de l'Amirauté, avait de nombreux intérêts dans cette industrie mais qu'il a vendu ses actions à perte.

Il est probable que rien d'important ne se produira maintenant au cours de la présente session du parlement britannique.

\* \* \*

Nous ne saurions passer sous silence le voyage fait par le président Poincaré en Angleterre à la fin du mois dernier. Il a donné lieu à de nouvelles manifestations de la bonne entente franco-anglaise. A son arrivée à Londres, le 24 juin, le



président a été reçu par le roi George à la gare Victoria et conduit par lui à York House, assigné comme résidence au chef de la nation française. La capitale du Royaume-Uni était brillamment décorée pour la circonstance. Partout flottaient au vent les couleurs françaises, et les regards du président rencontraient les inscriptions : “ Liberté, égalité, fraternité ” — “ Soyez le bienvenu ” — “ Vive notre hôte, M. Poincaré ” — “ Les nations ont leurs lendemains ”, etc. . . Le roi a donné au président un grand banquet au palais de Buckingham. On s’y est servi de la fameuse vaisselle plate en or de Windsor, qui pèse quatre ou cinq tonnes, et représente une valeur de \$5,000,000. Sa Majesté a proposé un toast au président de la république française, dans lequel elle a fait allusion aux relations cordiales entre la France et l’Angleterre, qui sont le grand facteur de la paix européenne. La réponse de M. Poincaré a été dans la même note. A ce splendide banquet, le menu, les discours, les conversations, tout était français. Le président a été l’objet d’une réception de la part de la ville de Londres, au *guild hall*. Il est allé visiter le château de Windsor et le concours hippique. Il a donné à son tour un grand dîner au roi et à la reine, au palais de l’ambassade française. Le 26 juin, il y a eu un bal de gala en son honneur au palais de Buckingham. M. Poincaré est reparti pour la France le 27 juin. Cette visite présidentielle, en ce moment, a paru produire un bon effet dans les milieux diplomatiques.

\* \* \*

Pendant que M. Poincaré, accompagné de M. Pichon, le ministre des affaires étrangères, conférait à Londres avec le roi George V et Sir Edward Grey, le chef du Foreign Office britannique, le cabinet Barthou luttait contre les socialistes



pour faire adopter la loi du service de trois ans. Cette bataille politique est ardente et acharnée. Les collectivistes font l'impossible pour empêcher la mesure de passer et pour retarder la procédure parlementaire. Le 3 juillet, ils ont fait assister la Chambre à un joli spectacle. Pendant que le débat se poursuivait, on vit entrer une longue file de députés portant d'énormes paquets. Les uns portaient leur fardeau sur leurs épaules, les uns sur leur tête, quelques-uns trébuchaient sous une double charge. La file s'avança jusqu'au fauteuil présidentiel, et les paquets furent déposés soigneusement en avant et autour de la tribune, jusqu'à ce que M. Deschanel fût complètement masqué par ce mur d'un nouveau genre. Sa voix cependant pouvait se faire entendre, et il ordonna aux huissiers d'abattre ce rempart insolite. Ces ballots énormes étaient faits de pétitions contre la loi de trois ans, revêtues de 730,000 signatures.—Les attaques de l'extrême-gauche sont incessantes. Le ministre des finances, M. Dumont, ayant demandé le vote d'un septième douzième provisoire, M. Jaurès a proposé que ce vote fût ajourné jusqu'après le dépôt par le gouvernement d'un projet d'impôt sur les classes riches pour couvrir les dépenses du programme militaire. Là-dessus, M. Barthou a accusé le leader socialiste de faire de l'obstruction; et il a posé la question de confiance. Par 477 voix contre 93 le douzième provisoire a été voté.

Le gouvernement a adopté des mesures de rigueur, depuis longtemps réclamées par la partie saine de l'opinion, contre les auteurs de la propagande antimilitariste dans l'armée. Il était grand temps de sévir contre les incitations à la révolte faites par les membres des syndicats ouvriers aux soldats dans le but de soulever ces derniers. Une dépêche annonce que " douze secrétaires et trésoriers de certains syndicats de Paris ont été arrêtés hier sur des mandats émis par le juge Drioux de la Cour Criminelle ". Parmi ceux-ci se trouvent

Marck, trésorier de l'Association générale du travail, Montéron, secrétaire de l'Union des cochers d'omnibus, Dalstein, secrétaire de l'Union des électriciens, et deux des officiers de l'Union des charpentiers. On a fait des arrestations identiques dans beaucoup d'autres villes de province. Ces chefs ouvriers sont accusés d'avoir fait circuler des pamphlets contre l'armée, poussant les jeunes soldats à la révolte.

En dépit de toutes les menées et de toutes les manoeuvres socialistes la loi du service de trois ans fait son chemin. Le 7 juillet, la Chambre des députés a adopté l'article où est contenu le principe de la mesure. Le vote a été de 339 contre 223. Le 19, la Chambre a finalement voté le projet de loi par un vote de 358 contre 204. Avant la clôture du débat M. Cailiaux, ancien premier ministre, a fait une dernière charge contre la mesure qu'il a dénoncée comme hâtive, pleine de contradictions et appuyée par les réactionnaires. La réponse a été une majorité de 154 voix pour le ministère. Reste maintenant le sénat. Il n'est pas douteux que le projet ne soit voté. Mais la session devra être prolongée au-delà de sa durée ordinaire.

Tous les patriotes sont d'accord au sujet de cette législation nécessaire. Mais un des aspects de la question ne laisse pas que d'inquiéter les hommes politiques dont les préoccupations dépassent les nécessités de l'heure présente. C'est l'aspect financier. La France a des ressources immenses. Mais les finances de la troisième république sont dans un état assez précaire. A ce sujet on nous permettra de citer ce qu'écrivait l'autre jour au *Devoir* un député de Paris, M. Joseph Denais : " Le gouvernement a promis que la question fiscale serait résolue tout aussitôt après la loi militaire, et avant les vacances. Mais cela constitue évidemment une promesse vaine : il ne se trouvera pas à la mi-août une majorité pour proposer de prolonger la session jusqu'à la fin de septembre ! Il faudra bien, cependant, que le problème soit résolu un



jour, et cette nécessité ne laisse pas de préoccuper justement quiconque a le souci non seulement de la justice fiscale, mais encore de la paix sociale. C'est une grosse entreprise, en effet, que de rompre avec toutes les traditions financières et d'instituer chez nous la personnalité de l'impôt, soit que le capital, soit que l'ensemble des revenus soient visés. Du côté des radicaux on préférerait l'impôt sur le revenu, avec l'espoir de lui donner un caractère permanent. Du côté des libéraux, on réclame — je l'ai fait au nom de mes amis, en déposant une motion dans ce sens — l'impôt sur le capital puisqu'il s'agit proprement d'une ressource exceptionnelle destinée à faire face à des dépenses extraordinaires. Mais quand on songe que notre budget est en déficit de cinq cents millions environ, que le Maroc réclame deux cent vingt millions, que les engagements pris et les votes de surenchère électorale élèveront nos dépenses de deux cents millions au moins pour 1914, on ne laisse pas d'être inquiet. Sans doute la France est très riche, mais si notre revenu collectif peut être évalué à une trentaine de milliards, le prélèvement exercé au nom de l'Etat, des départements et des communes, dépasse déjà sept milliards — c'est-à-dire qu'il excède 25% ! Jamais contribuable d'une grande nation ne fut chargé de manière aussi excessive. ”

Comme on le voit, la situation financière est de nature à rendre anxieux tous ceux qui ont le souci de la puissance française.

\* \* \*

Un homme vient de disparaître, qui, pendant de longues années, a rempli du bruit de son nom la presse des deux mondes. Henri Rochefort est mort à Aix-les-Bains, le 2 juillet, à l'âge de 82 ans. Il s'appelait vraiment Victor-Henri, mar-



quis de Rochefort-Luçay. Si l'on en croit un de ses biographes, il fut chrétien pratiquant jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Il composa même des poésies pieuses, et on lui doit un célèbre sonnet à la Vierge Marie, qui fit scandale dans le monde libre-penseur, lorsqu'il fut exhumé quelques années plus tard, au cours d'une lutte électorale. Employé à l'hôtel-de-ville de Paris, Rochefort débuta dans les lettres comme vaudevilliste, fit du journalisme au *Figuro*, et trouva définitivement sa veine quand il fonda, en 1868, sa *Lanterne*, dirigée contre les hommes et les institutions de l'Empire. Ce pamphlet périodique, débutait comme suit : " La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. " Louis Veillot écrivait, au moment où s'annonçait cette publication : " M. Rochefort est la fleur de l'esprit français. Tout le monde en convient, et lui-même, quoique grand sceptique, se rend à l'évidence. Sa tenue intellectuelle et littéraire montre qu'il se reconnaît certainement au moins tout l'esprit qu'on peut avoir. Il ne se gêne avec aucune idée, aucun mérite, aucune convenance. Il dit tout ce qui lui passe par la tête, il affiche un profond dédain de l'espèce humaine, il va jusqu'à parler de publier un journal qui ne sera rédigé que par lui. Rochefort seul ! " Dans les *Odeurs de Paris*, Louis Veillot avait aussi publié sur le pamphlétaire un chapitre étincelant de verve intitulé *le narquois*.

Si l'on veut avoir une idée du genre où s'illustra l'écrivain qui vient de mourir, il suffit de lire ces quelques traits pris çà et là : " La statue équestre de Napoléon III représenté en César (rions-en pendant que nous y sommes) est l'oeuvre de M. Barye. On sait que M. Barye est le plus célèbre de nos sculpteurs d'animaux. "—"On a vendu l'autre jour 92 francs un cheval qui fut l'un des plus brillants des écuries du duc de Morny. Devant ces 92 francs donnés pour le cheval, on



frémit en songeant que le maître, qui nous a tant coûté, ne les a jamais valu.”—“Napoléon III choisit généralement le mois de janvier pour faire des promesses, et il garde les onze autres mois de l’année pour ne pas les tenir.”—Réfugié à Bruxelles, en 1868, élu député en 1869, et devenu directeur du journal *La Marseillaise*, la même année, Rochefort fit partie du gouvernement de la Défense nationale, le 4 septembre 1870, se compromit dans les événements de la Commune en 1871, fut emprisonné, puis déporté à Nonméa, s’évada, et résida quelque temps à Genève et à Londres, revint en France après l’armistice votée en 1880, fonda *l’Intransigeant*, journal radical et socialiste, déclara la guerre à ses anciens amis arrivés au pouvoir, prit une part active à la campagne boulangiste, s’esquiva encore une fois pour ne pas être arrêté, fut condamné pour haute trahison et demeura à Londres d’où il dirigea son *Intransigeant* avec une recrudescence de verve satirique. Depuis 1895, il était revenu à Paris, où il continuait à écrire avec une inlassable vigueur. Durant les dernières années de sa vie, on eût dit que, tout en restant imbu de principes avancés, il était devenu moins sectaire. Il n’épargnait pas ses traits aux démagogues nantis, qui foulent aux pieds leurs vieux programmes de liberté et de justice égale pour tous, et jouent le rôle de proscripteurs et de spoliateurs. Rochefort publia entre autres livres *les Français de la décadence*, *les Aventures de ma vie*, et plusieurs romans, *les Dépravés*, *les Naufrageurs*, *l’Evadé*, etc. Au demeurant on pourra dire de lui qu’il fut un guerroyeur de la plume et que son oeuvre fut à la fois bruyante et stérile.

\* \* \*

Les dernières semaines nous ont montré, du côté des Balkans, le plus dramatique et le plus imprévu des spectacles.

Il y a deux mois à peine, la Bulgarie, de concert avec la Serbie, la Grèce et le Monténégro, tenait à la gorge la Turquie pantelante, et se voyait au moment de couronner par une paix glorieuse et par la confirmation de ses conquêtes une prodigieuse série de victoires. Kirk-Killesseh, Lules-Burgos, Andrinople . . . , ces noms resplendissants s'étaient inscrits en lettres de flamme dans ses annales. Ses foudroyants triomphes avaient étonné le monde, et à un moment donné on s'était demandé si, refoulant le Turc jusqu'au delà du Bosphore, le roi Ferdinand, entrant victorieux dans Constantinople arrachée au Croissant, n'allait pas se faire sacrer dans Sainte-Sophie empereur d'un nouvel empire bulgare. Quelques semaines se sont écoulées. Et que voyons-nous? Au lieu de la paix, une guerre nouvelle et peut-être plus sanglante que la première. Mais cette fois ce sont les alliés d'hier qui sont aux prises. Uni contre l'ennemi commun, le faisceau balkanique s'est brisé au lendemain même de la victoire. Une fois de plus le partage des dépouilles a sonné le glas de l'union. Les prétentions bulgares se sont heurtées aux convoitises serbes et grecques. Les armées qui avaient couru sus au Turc dans un élan coordonné, se sont ruées les unes contre les autres. Des torrents de sang ont été versés, et chose étonnante, celle des trois puissances qui semblait la plus forte, la mieux armée, la plus redoutable, a été écrasée. Aujourd'hui la Bulgarie est vaincue sans retour par la Serbie et la Grèce. Pour comble de malheur la Roumanie, sortant de sa neutralité au moment psychologique, a lancé contre elle une puissante armée. Le royaume est envahi, sa capitale est menacée, et comme pour ajouter à l'ironie tragique de la situation, voici que les Turcs, méconnaissant les stipulations des préliminaires signés à Londres, relèvent la tête, chassent les Bulgares au-delà d'Andrinople et reprennent possession des territoires d'où les avait chassés la défaite. D'un prestigieux faite de gloire, la



Bulgarie a été précipitée dans un abîme d'humiliation. C'est un stupéfiant et désastreux effondrement. Les puissances européennes font tout leur possible pour arrêter cette guerre fratricide. Elles vont sans doute réussir à faire cesser les hostilités. Mais l'histoire n'en aura pas moins enregistré l'une de ses plus étonnantes vicissitudes et l'un de ses coups de théâtre les plus extraordinaires. Rarement nation n'aura expérimenté dans un raccourci plus poignant que la Bulgarie cette extrémité des choses humaines dont a parlé Bossuet.

\* \* \*

Au Canada, les événements sont rares à l'heure actuelle. La politique, Dieu merci, chôme en ce moment. On parle d'une session d'automne à Ottawa. Le morceau capital en sera le bill de remaniement des circonscriptions électorales. Les chiffres révisés relatifs au volume de notre commerce viennent d'être publiés. Il a été de \$1,079,934,018. Les importations sont de \$678,587,617., les exportations de \$401,346,401. Ce sont là des chiffres que nous n'avions jamais atteints.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 juillet 1913.